Baromètre du cacao

2018

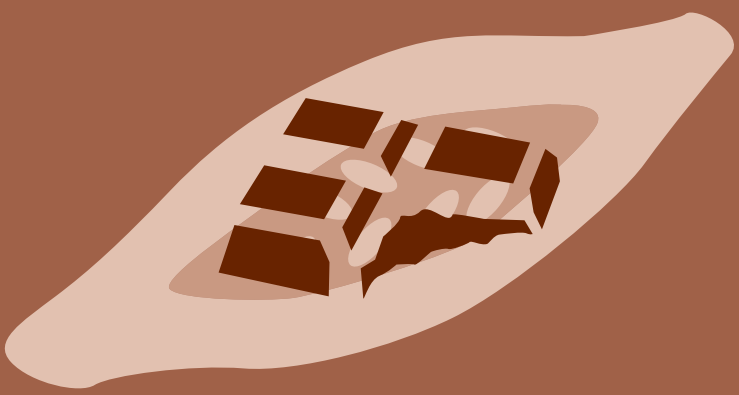

Sommaire

1 Introduction - 3
2 Évolutions - 5
3 Certification - 40
4 Garantie d'un revenu vital - 47
5 Transparence & responsabilité - 61
6 Conclusions & recommandations principales – 68

Baromètre du cacao 2018

Antonie Fountain
Friedel Huetz-Adams

Chaîne d'approvisionnement

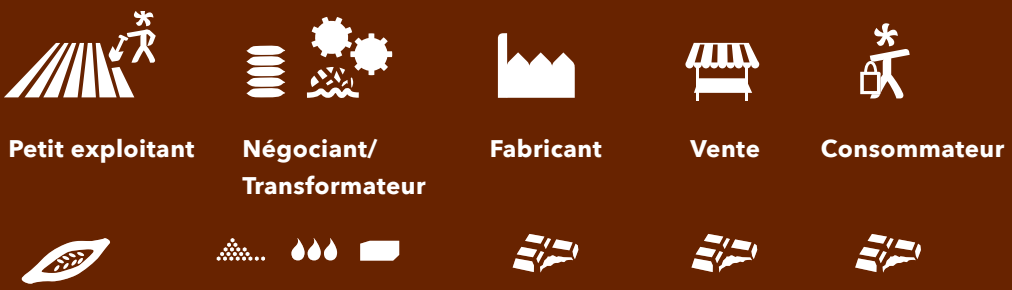

Portée et intentions du Baromètre du cacao 2018

Le Baromètre du cacao 2018 fournit un aperçu de l'évolution actuelle de la durabilité dans le secteur cacaoyer et met en lumière les enjeux critiques qui ne sont pas suffisamment pris en compte à l'heure actuelle. Il s'agit d'un effort visant à stimuler les acteurs de la filière et à leur permettre de communiquer et de discuter de ces questions cruciales. Les auteurs ont choisi de se concentrer sur l'Afrique de l'Ouest, en raison de sa prédominance dans la production de cacao et des défis majeurs auxquels elle est confrontée. Les deux points thématiques phares de ce baromètre sont « Garantie d'un revenu vital » et « Transparence & responsabilité ».

1. Introduction

Le marché mondial du cacao a connu une forte baisse des prix entre septembre 2016 et février 2017. Les petits producteurs et productrices, déjà aux prises avec la pauvreté, ont vu leur revenu cacaoyer chuter de 30 % à 40 % en quelques mois, à l'exception du Ghana, où le gouvernement subventionne indirectement le prix du cacao. Bien que les prix remontent actuellement, ce sont les producteurs·trices qui assument les risques d'une volatilité des prix.Il n'y a pas d'effort concerté de la part de l'industrie ou des gouvernements pour alléger ne serait-ce qu'une partie du fardeau qu'impose cette perte de revenus.

L'effondrement des prix est directement lié à une forte augmentation de la production de cacao au cours des dernières années sur des parcelles déboisées des forêts indigènes. Il peut dès lors être attribué au fait que les entreprises se désintéressent des effets environnementaux de l'offre en cacao bon marché et à l'absence quasi totale de mise en œuvre de la législation environnementale par les gouvernements dans les zones protégées. Plus de 90 % du couvert forestier originel d'Afrique de l'Ouest a disparu.

Le travail des enfants se maintient à des niveaux très élevés dans le secteur cacaoyer, avec environ 2,1 millions d'enfants travaillant dans les champs rien qu'en Côte d'Ivoire et au Ghana. Le travail des enfants est imputable à une série de causes profondes, notamment la pauvreté structurelle, l'augmentation de la production de cacao et le manque d'écoles et d'autres infrastructures. Aucune entreprise, aucun gouvernement n'est près d'atteindre l'objectif de la filière qui vise à éliminer le travail des enfants, ni même de respecter les engagements d'une réduction de 70 % du travail des enfants d'ici 2020.

Les efforts déployés par le secteur pour améliorer des conditions de vie des planteurs et des planteuses, des communautés et de l'environnement ont peu d'impact. La portée des solutions proposées est très loin de correspondre à l'étendue du problème.

Alors que les nombreux programmes actuels de la filière se concentrent sur des solutions techniques destinées à perfectionner les pratiques agricoles, les difficultés sous-jacentes à l'origine de la plupart des maux émanent du pouvoir et de l'économie politique, de la manière dont le marché définit les prix, du manque de capacité de négociation des

producteurs·trices, de la concentration du marché des multinationales et du manque de transparence et de responsabilité tant de la part des gouvernements que des entreprises.

Les deux baromètres précédents ont joué un rôle déterminant pour lancer le débat sur les moyens de subsistance des planteurs et des planteuses. Maintenant que le revenu vital est considéré comme la clé de voûte de la filière cacao, ce baromètre examine en détail comment y parvenir, dans la partie intitulée « Garantie d'un revenu vital ».

En outre, la culture du cacao a besoin d'une infrastructure locale viable, avec des écoles, des soins de santé et un accès aux marchés. Les entreprises, et plus particulièrement les gouvernements, ont un rôle clé à jouer à ce niveau. La partie « Transparence et responsabilité » de ce document analyse de manière plus approfondie les prérequis.

Production / Consommation

Production de cacao en milliers de tonnes 2017-2018
Consommation nationale en milliers de tonnes 2015-2016
Source : ICCO 2018, tableau 2, 40

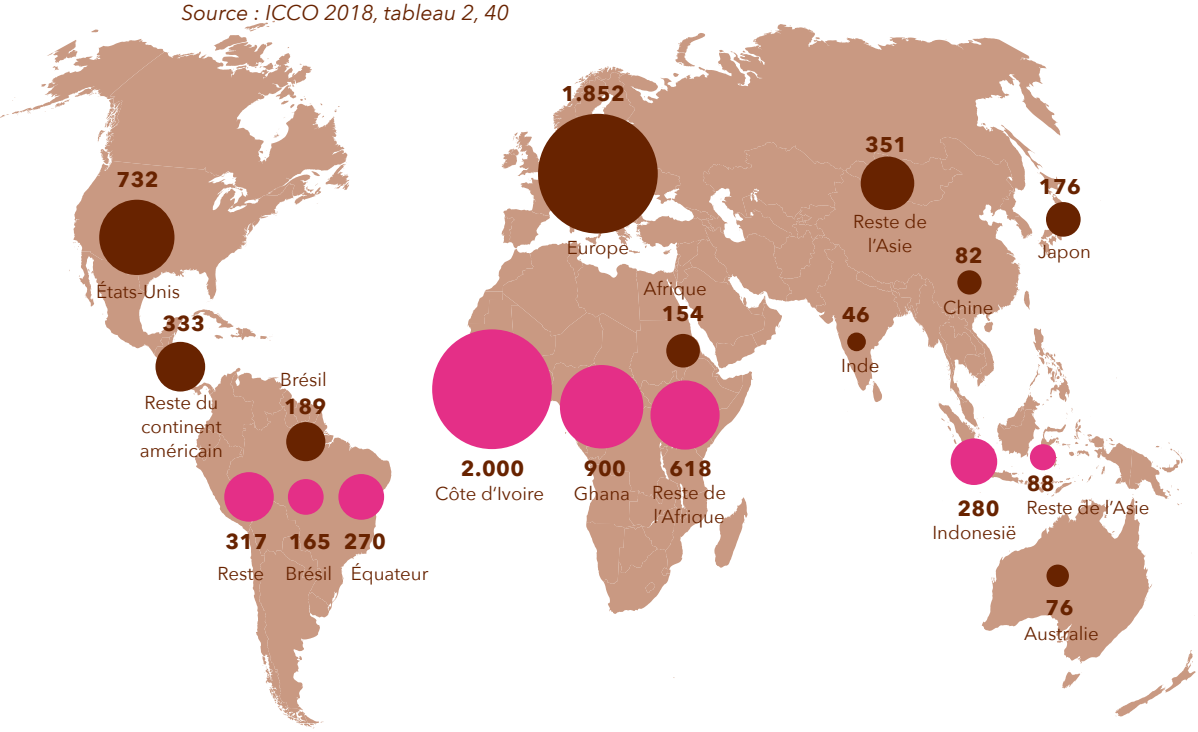

2. **Évolutions**

Évolutions

Ampleur des efforts comparée à l'ampleur du problème

Il est primordiale que le secteur cacaoyer doit se pose la question suivante : les efforts de durabilité déployés au cours de la dernière décennie ont-ils eu un réel retentissement ? Il doit également répondre à la question,de savoir si la portée des solutions est à peu près égale à l'ampleur du problème. Tous les indicateurs signalent un manque d'ambition à l'échelle du secteur, et donc un manque d'urgence. Si la filière du cacao continue ses activités comme si de rien n'était, il faudra des décennies – dans le meilleur des cas – avant que les droits humains soient respectés et que l'environnement soit protégé.

Solutions et problèmes

Nombre d'enfants
dans la filière cacao
en Afrique de l'Ouest :

2.200.000

(Source : ICI)

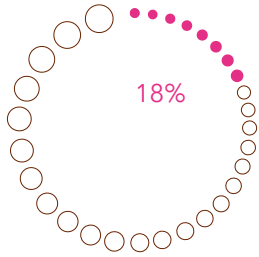

Nombre d'enfants dans les ambitions CLMRS ICI pour 2020: **400.000**

Nombre d'exploitants
Côte d'Ivoire et Ghana :a

2.000.000

(Source : Cocoa Action)

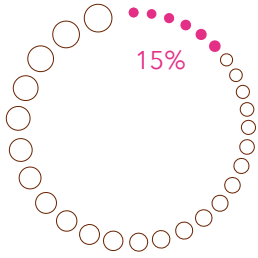

Nombre d'exploitants dans les ambitions Cocoa Action pour 2020 **300.000**

Revenu dignes :

2,51 $ US

(Source : Fairtrade)

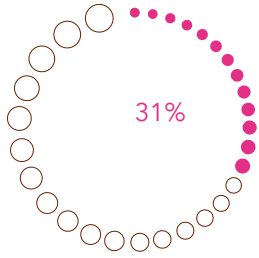

Revenu actuel des planteurs : **0,78 $ US**

Chute des prix

Le cours du cacao sur le marché mondial a dégringolé entre septembre 2016 et février 2017. Le cacao a perdu plus d'un tiers de sa valeur, la tonne passant de plus de 3 000 $ US à moins de 1 900 $ US en quelques mois. Malgré de nombreuses mises en garde contre des politiques d'augmentation de la production qui conduiraient à un effondrement des prix*, la plupart des entreprises et des gouvernements n'étaient pas préparés au moment où cela s'est produit s'est produit.

Prix du marché mondial et prix d'achat au producteur

*Le cours du cacao sur le **marché mondial** est publié quotidiennement sous la forme d'une moyenne du prix sur les bourses de marchandises de Londres et de New York. Les prix sur ces bourses sont influencés par différentes variables telles que le rapport entre la demande, les stocks et l'offre actuelle et future. Les négociants paient des prix légèrement différents selon la provenance du cacao en raison des exigences de qualité et des dates de livraison.*

*Le **prix à la production** est la somme que l'exploitant·e reçoit pour son cacao. Dans la plupart des pays producteurs, les fluctuations du cours du marché mondial ont des répercussions immédiates sur le prix à la production. Mais en Côte d'Ivoire et au Ghana, desoffices nationaux de commercialisation du cacao vendent par anticipation une partie de la récolte l'année précédant le début de la campagne. Les offices de commercialisation (Conseil du Café-Cacao ou CCC, en Côte d'Ivoire, et COCOBOD au Ghana) définissent ensuite un prix fixe vers le 1er octobre de chaque année, ce qui correspond au début de la campagne annuelle principale.*

En Côte d'Ivoire, le prix à la production est fixé à environ 60 % de la valeur à laquelle le CCC a pu réaliser ces ventes par anticipation. Après la baisse des prix de l'an dernier, le CCC a fortement réduit les prix à la production pour arriver à 36 % du cours pendant la campagne intermédiaire en avril 2017.

---

* Comme nous l'indiquions dans le Baromètre du cacao 2015, « l'accent mis actuellement [par l'industrie] sur l'augmentation de la productivité agricole [pourrait] conduire à une offre excédentaire de cacao et à une baisse des prix. » Lors de la Conférence mondiale sur le cacao de 2014 à Amsterdam, le directeur exécutif de l'ICCO a affirmé que si les gouvernements s'en tenaient à leurs politiques d'augmentation de la production, le prix mondial du cacao chuterait.

Au Ghana, le prix est également plus ou moins égal à un pourcentage du cours du marché mondial (selon le COCOBOD, environ 70 % ; en réalité, il est généralement nettement inférieur). Toutefois, après l'effondrement des prix, le COCOBOD a continué de garantir les prix précédant la baisse. Il est difficile d'anticiper combien de temps le COCOBOD pourra maintenir ce haut niveau. Cependant, en raison de l'inflation élevée au Ghana, le prix réel payé aux producteurs·trices a considérablement diminué depuis la chute des prix.

L'offre excédentaire fait baisser les prix

Au début de la saison 2016-2017, des rapports faisant état d'une bonne récolte ont laissé penser aux intervenants qu'une baisse des prix du marché mondial s'annonçait, d'un peu plus de 3 000 $ US à 2 600 $ US la tonne dans le pire des cas. Mais en quelques mois, le prix du cacao a encore chuté à moins de 2 000 $ US.

La campagne 2015-2016 avait conduit à un déficit mondial de l'offre, réduisant les stocks mondiaux à leur niveau le plus bas depuis 1985. À la suite de la campagne 2016-2017, la situation a changé : il y a maintenant une offre excédentaire structurelle qui pourrait perdurer dans les années à venir.[1]

Au début de la crise, les problèmes ont été exacerbés par les erreurs des autorités cacaoyères du premier producteur mondial de cacao, la Côte d'Ivoire (voir encadré ci-dessous). La rapidité de la baisse des prix peut s'expliquer en partie par le fait que certains spéculateurs aient paniqué et vendu leurs investissements dans le cacao, ce qui a déstabilisé davantage le marché. L'utilisation croissante des algorithmes par les spéculateurs en bourse[2] a également provoqué une augmentation significative de la vitesse de spéculation, ce qui a probablement précipité le déclin.

Depuis l'effondrement, le cacao s'échange autour de la barre stable des 2 000 $ US, avec une reprise à partir de février 2018 selon des prévisions révisées. L'offre excédentaire pendant la campagne en cours pourrait être moins élevée que prévu.

Causes possibles de l'augmentation de la production

La production mondiale de cacao a considérablement augmenté au cours des dernières années. À titre d'exemple, entre 2016 et 2017, à elle seule la production ivoirienne était supérieure de 600 000 tonnes à ce qu'elle était trois ans auparavant (une augmentation de 40 % sur le plan national, soit 15 % de la production mondiale totale).[3] Plusieurs raisons expliquent cette augmentation.

Après plusieurs années de mauvaises conditions pour le cacao en raison d'El Niño et de régimes climatiques régionaux peu favorables, la tendance en Afrique de l'Ouest a été exceptionnellement bonne pour le cacao en 2016-2017.

Autre facteur majeur : un grand nombre de nouvelles exploitations cacaoyères ont été établies dans des forêts protégées au cours des cinq dernières années et ont commencé à produire des tonnages importants de cacao, s'ajoutant à l'offre excédentaire.

En outre, la filière a mis l'accent sur l'augmentation de la productivité et la formation des planteurs·teuses dans tous les programmes de durabilité des entreprises. Conjuguées à la hausse des prix à la production au cours des dernières années, ces mesures ont contribué à une augmentation de la production.

Enfin etbien que dans une moindre mesure, les politiques nationales visant à stimuler la production de cacao se sont également intensifiées dans deux pays d'Amérique latine : l'Équateur et le Pérou.

Le rôle de la Côte d'Ivoire dans la baisse des prix

Le Conseil du Café-Cacao (CCC), l'office ivoirien de commercialisation géré par l'État, est responsable de la mise en place et de l'exécution de systèmes de stabilisation des prix basés sur la vente à terme du cacao. L'instauration d'un prix minimum garanti en 2012 a amélioré la situation des planteurs·teuses, en particulier dans les zones reculées, qui ne recevaient auparavant qu'un faible pourcentage du prix du marché mondial des négociants locaux. Le prix minimum est passé de 725 francs CFA (1 229 $ US) pendant la campagne 2012-2013 à 1 100 francs CFA (1 881 $ US) au début de la campagne 2016-2017.*

Cependant, au cours de la campagne 2016-17, le CCC a rencontré des problèmes de taille.

Le CCC vend à terme environ 80 % de la récolte prévue, des mois avant la récolte, les 20 % restants devant être vendus pendant la saison. Au moment des ventes à terme 2016-2017, le cours du marché mondial montait à environ 3 000 $ US.

* Taux de change en octobre 2016

Environ 350 000 tonnes de cacao ont été vendues à des négociants nationaux locaux. Contrairement aux grands négociants multinationaux, ils ne sont pas obligés de vendre par anticipation (ou prévendre) leur cacao. Achetés à terme au prix d'environ 3 000 $ US, ils ont ensuite dû faire face à un cours du marché mondial de 2 000 $ US. En l'absence de réserves financières suffisantes, il est devenu évident, fin 2016, que la plupart des négociants locaux n'achèteraient pas – et donc ne paieraient pas – le cacao des intermédiaires ou des coopératives. Ces négociants locaux ont manqué à leurs obligations contractuelles, mettant davantage de cacao invendu sur un marché déjà excédentaire.

À ce moment-là, le prix avait baissé à 2 000 $ US. Mais le CCC garantissait toujours un prix minimum aux producteurs·trices sur la base des 3 000 $ US des ventes anticipées. Cependant, les 20 % de la récolte prévue qui n'avaient pas été vendus à terme – environ 360 000 tonnes – devaient encore être vendus aux enchères. En raison d'une récolte plus généreuse que prévu, 500 000 tonnes de cacao supplémentaires ont également été mises sur le marché. Les 350 000 tonnes délaissées par les négociants locaux ont contribué à aggraver le problème. La moitié de la récolte ivoirienne de la campagne 2016-2017 s'est soudain retrouvée à « flotter » sur le marché.

Pendant ce temps, les négociants mondiaux de cacao étaient au courant de l'existence de centaines de milliers de tonnes non vendues, ou en défaut de paiement par les négociants locaux. Comme les prix étaient à la baisse, ils ont attendu patiemment jusqu'à ce que les problèmes de la CCC s'aggravent et que les prix continuent de baisser.[4]

Demande stagnante

La stagnation de la demande de cacao dans les pays consommateurs a encore aggravé l'offre excédentaire. Contrairement aux projections des entreprises, il y a quelques années à peine, qui annonçaient une demande mondiale à la hausse, la demande de cacao a été plus ou moins stable entre 2012 et 2016. Les crises des économies émergentes comme le Brésil et la Russie (où la consommation a baissé), la diminution de l'intérêt pour le cacao aux États-Unis et la stagnation de l'appétit pour le chocolat de géants potentiels comme la Chine et l'Inde, ont contribué à cette stabilisation.[5] Dans la plupart des pays européens, la demande en cacao est saturée et pourrait même s'affaiblir en raison des débats actuels sur les quantités élevées de sucre et de matières grasses contenues dans de nombreux produits chocolatés.

La pauvreté s'aggrave

Les petits cacaoculteurs et cacocultrices de Côte d'Ivoire, déjà aux prises avec la pauvreté, ont vu leurs revenus du cacao (de loin leur principale source de revenus) diminuer de 30 % à 40 % d'une année à l'autre. Les subventions ont protégé les planteurs et les planteuses ghanéens, du moins au cours des deux dernières années, tandis que les producteurs·trices d'autres pays ont immédiatement ressenti la baisse des prix. Il est difficile pour les exploitant·e·s de se reconvertir à la culture d'une autre denrée agricole lorsque les prix baissent, étant donné la longue durée de vie des cacaoyers et le fait qu'ils n'ont ni épargne, ni protection sociale, ni accès au crédit ou au financement.

Transmission asymétrique des prix

Depuis le milieu des années 1980, la transmission des fluctuations des prix du cacao a été asymétrique. Cela signifie que si les prix de détail augmentent souvent rapidement lorsque le prix du cacao augmente, ils ne baissent que lentement, voire pas du tout, lorsque le prix du cacao diminue.[6] Bien que de nombreuses entreprises et détaillants prétendent reporter la baisse des prix sur leurs clients, on ne s'attend généralement pas à ce que ce soit de manière totale et immédiate. Cela signifie qu'avec la chute des prix des fèves de cacao, tous les acteurs de la chaîne de valeur, à l'exception des producteurs·trices, sont susceptibles de voir leurs marges bénéficiaires augmenter, même si ce n'est que de façon temporaire.[7]

Les producteurs·trices assument tous les risques

Alors que les entreprises disposent d'une couverture en bourse et que les risques sont limités, les planteurs·teuses sont perdants tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Ils et elles assument pratiquement tous les risques de volatilité des prix, tout en disposant des réserves économiques les plus faibles de toute la chaîne.

Où va l'argent ?

Alors que les services de durabilité des entreprises investissent des centaines de millions de dollars dans des projets au fil des ans, les services d'achat ont économisé environ 1 000 $ US par tonne de cacao en raison de la baisse des prix. Cela représente une réduction des coûts d'achat d'environ 4,7 milliards $ US pour la campagne 2017-2018, par rapport à l'année précédente. Bien qu'il n'y ait pas de données fiables, on peut présumer sans risque que certains acteurs tirent beaucoup d'argent de l'effondrement des prix, alors que les planteurs·euses et la durabilité en souffrent. Où est passé cet argent ?

La durabilité en pâtit

Bien que les événements soient trop récents pour fournir des données concluantes, de nombreux experts du secteur s'attendent à ce que la chute des prix et l'exacerbation de la pauvreté qui s'ensuivra aient de graves répercussions sur les efforts de durabilité de la filière. « La baisse du prix du cacao effacera de facto tous les progrès de durabilité réalisés au cours des dix dernières années », a déclaré un haut représentant du secteur en mars 2017 lors d'une réunion sous la règle de Chatham House à Londres, un sentiment partagé depuis par de nombreux cadres supérieurs de l'industrie du cacao.

Conclusions & recommandations

La faiblesse (ainsi que les fluctuations) des prix constitue une menace majeure pour tous les efforts visant à pérenniser le secteur du cacao. Aussi, la baisse des prix après septembre 2016 est l'un des problèmes les plus urgents à régler pour la filière. Les producteurs·trices assument tous les risques d'une volatilité des prix, tandis que les autres acteurs du marché ont les moyens de s'adapter et même de réaliser des bénéfices exceptionnels.

Évolution de la situation sociale

Genre

En moyenne, en Afrique de l'Ouest, les femmes exploitent environ un quart des plantations de cacao. Souvent, elles ont un accès encore plus limité que les hommes aux droits fonciers, aux services de développement agricole, aux crédits et à la certification. Elles sont aussi fréquemment sous-représentées dans les organisations paysannes, au cours des réunions publiques et dans le leadership dans les communautés. Bien qu'il y ait des différences entre les tâches des hommes et des femmes, ces dernières sont impliquées dans la plupart des étapes de la culture du cacao, de la préparation des semis à la vente des fèves. En plus d'intervenir directement dans la culture du cacao, les femmes ont la responsabilité des activités ménagères et de la production alimentaire, ce qui représente une lourde charge de travail.[8] *Les organisations normatives, la plupart des grands programmes d'entreprises et les projets de développement menés par les ONG ou les agences nationales incluent des programmes spécifiques pour les femmes dans leurs agendas. Cependant, dans de nombreux cas, une amélioration durable de la situation des femmes passe aussi par un changement d'attitude des hommes dans les communautés. La transition des coutumes traditionnelles, souvent restrictives, vers une plus grande égalité entre les hommes et les femmes nécessite des efforts plus appuyés. Les gouvernements des pays producteurs ont une responsabilité majeure à cet égard.*

Revenu vital

Depuis que nous avons mis l'accent dessus dans le Baromètre du cacao 2015, le revenu et les moyens de subsistance des planteurs·euses sont devenus des pierres angulaires du débat sur le cacao, et certaines mesures prometteuses ont été prises.* Ce début d'alignement devrait, à court terme, déboucher sur des activités coordonnées visant à accroître les niveaux de revenu des producteurs et des productrices.

Communauté de pratique

Une « communauté de pratique » multipartite sur le revenu vital** bénéficiant d'un large soutien est devenue l'un des principaux moteurs de ce débat, encourageant l'échange d'informations et la recherche concrète, ainsi que l'harmonisation des travaux de toute une série d'acteurs hétérogènes. Tirant les leçons de la Global Living Wage Coalition et abordant le concept de revenu des petites exploitations selon les denrées cultivées, une grande partie du débat a porté sur des questions méthodologiques, ainsi que sur l'établissement de priorités majeures concernant la collecte de données et les objectifs de recherche.

Engagements des entreprises en matière de pauvreté

Par ailleurs, plusieurs multinationales se sont engagées à éliminer la pauvreté. Barry Callebaut, dans le cadre de son plan « Forever Chocolate », promet d'éradiquer la pauvreté structurelle de son approvisionnement en cacao d'ici 2025. Le plan « Sustainable in a Generation » de Mars a pour ambition déclarée que chaque maillon de la chaîne d'approvisionnement étendue gagne un revenu suffisant pour vivre décemment.

La mise en œuvre de ces ambitions n'est pas toujours claire, et rien ne prouve pour l'instant que les planteurs·euses gagnent davantage grâce à ces engagements. En fait, très peu de politiques ont été élaborées ou appliquées pour atteindre ces objectifs. Il s'agit néanmoins d'une tendance très tardive, mais positive. Une chaîne de valeur qui considère que la pauvreté structurelle est inévitable ne peut en aucun cas être qualifiée de durable.

---

* Le Baromètre du cacao 2015 fournit une description détaillée du contexte de la discussion sur le revenu vital.

** Cette communauté de pratique est codirigée par l'ISEAL, le Sustainable Food Lab et la GIZ. Bien qu'il se concentre sur le revenu vital dans la production de nombreuses denrées, le cacao est l'un de ses principaux domaines d'activité.

Recherche

Pendant longtemps, il n'y avait pas suffisamment d'informations disponibles pour définir le revenu vital. De nombreuses variables doivent être prises en compte, par exemple le nombre de personnes participant au ménage, la taille de l'exploitation ou le coût de la vie. Ces variables diffèrent d'une région à l'autre, et beaucoup de données n'étaient tout simplement pas disponibles. Cependant, le récent rapport de Fairtrade International soumet une première tentative de calcul du revenu vital pour les cacaoculteurs·trices de Côte d'Ivoire à2,51 $ US par jour, et le compare au revenu réel des planteurs·euses qui est de 0,78 $ US par jour. Ils concluent que le « revenu d'un ménage n'est pas suffisant pour assurer la subsistance. » En moyenne, les ménages de cacaoculteurs·trices ne gagnent que 37 % du revenu vital en Côte d'Ivoire rurale.[9]

La Global Living Wage Coalition, la GIZ et le Sustainable Food Lab collectent des données de base sur les revenus des cacaoculteurs·trices au Ghana et en Côte d'Ivoire, utilisant pour ce faire la méthodologie Anker, largement acceptée. Les résultats sont attendus à l'automne 2018.

Complexité des calculs de revenu et choix méthodologiques

Le Baromètre du cacao 2015 avait diffusé les revenus par habitant des ménages sur la base des données disponibles de différentes études à l'époque. Une étude récente réalisée par le KIT, qui sera publiée après ce baromètre, a interrogé 1 500 exploitant·e·s de Côte d'Ivoire et du Ghana, et a noué un dialogue avec les participant·e·s de [38] groupes de discussion dans chaque pays. Les résultats de l'étude s'inscrivent dans un corpus croissant de connaissances sur la taille des exploitations, la productivité, la rentabilité, la pauvreté et la richesse des ménages cacaoyers.

Les résultats du KIT sont conformes à ceux d'études antérieures, apportant quelques nuances ou mettant à jour des détails. Cependant, dans certains cas, l'étude du KIT remet en question certaines convictions, selon les méthodologies choisies. L'étude triangule trois approches pour mesurer richesse et pauvreté - 1) un modèle de revenu des ménages alimenté par les données de l'étude, 2) l'indice de probabilité de pauvreté (PPI) et 3) l'indice de richesse DHS (Demographic and Health Survey).

Le KIT soutient que si de nombreux cacaoculteurs·trices sont relativement pauvres, au Ghana et en Côte d'Ivoire la plupart d'entre eux ne

vivent pas en dessous des seuils de pauvreté nationaux ou internationaux. Plutôt que de vivre dans une pauvreté extrême, les ménages de cacaoculteurs expliquent que le revenu du cacao couvre le coût de la vie de base et les modestes investissements qui leur permettent d'aller de l'avant.*

Le KIT, le Baromètre du cacao, le récent rapport de Fairtrade et bien d'autres s'accordent toutefois sur le fait que les producteurs·trices de cacao sont loin d'atteindre un revenu vital, alors que ce concept est de plus en plus accepté comme l'objectif principal du secteur.

Conclusions & recommandations

Le revenu et les moyens de subsistance des exploitant·es sont devenus des thèmes principaux dans le débat sur le cacao. Pour que ce débat avance, les entreprises doivent s'engager à mettre fin à la pauvreté structurelle dans leurs chaînes d'approvisionnement et à mettre les données à disposition. Il est essentiel non seulement de dialoguer, mais aussi de coordonner des activités visant à réduire les niveaux de pauvreté dans les familles productrices de fèves.

Travail des enfants**

Aucune entreprise ni aucun gouvernement n'est près d'atteindre l'objectif sectoriel d'élimination du travail des enfants. Il est grand temps d'intensifier les efforts. Dans cette optique, il est important de souligner que le travail des enfants est symptomatique de problèmes plus profonds. Si l'on ne s'attaque pas à la pauvreté systémique et au manque d'infrastructures locales, il sera impossible d'éradiquer le travail des enfants.

* Il est important de mentionner que la recherche du KIT a été menée avant l'effondrement des prix de 2016-2017 et que la baisse des revenus, surtout en Côte d'Ivoire, n'est pas prise en compte dans leur analyse.

** Il est essentiel de faire la distinction entre les différents degrés de travail des enfants, de léger à ses pires formes. La **participation occasionnelle** des enfants aux tâches agricoles n'est pas dangereuse pour les enfants et n'interfère pas avec leur scolarité ou leur possibilité de profiter de leur enfance. Le **travail des enfants** est un travail qui – bien qu'il ne soit pas dangereux – interfère avec la scolarité de l'enfant. Les **pires formes de travail des enfants** correspondent aux travaux dangereux pour le bien-être d'un enfant, et/ou qui correspondent à la traite, l'esclavage, le travail forcé, etc.

Davantage d'enfants au travail

La publication du rapport Tulane de 2015 sur les pires formes de travail des enfants dans la cacaoculture a fait sensation. Malgré plus d'une décennie d'efforts, le nombre d'enfants qui travaillent reste très élevé. Bien qu'il y ait eu une légère baisse relative du travail des enfants, une augmentation de la production de cacao a conduit à une augmentation absolue du nombre d'enfants qui travaillent pour atteindre 2,1 millions en Afrique de l'Ouest.

Causes profondes

En conséquence, la réflexion sur le travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement du cacao a changé au cours des dernières années. Des audits aléatoires et l'adoption d'une politique de tolérance zéro sur papier pour toutes les formes de travail des enfants semblent avoir un effet contre-productif, rendant le travail des enfants invisible, mais non moins répandu. Les causes profondes – telles que la pauvreté des cultivateurs·trices, l'absence et le manque d'accès à de bonnes écoles, l'insuffisance des infrastructures locales, le défaut de sensibilisation, etc. – doivent être abordées.

Systèmes de surveillance et d'éradication du travail des enfants

Certaines entreprises commencent à communiquer de manière plus transparente sur l'ampleur du problème du travail des enfants dans leurs chaînes d'approvisionnement. Nestlé, en collaboration avec l'Initiative internationale du cacao (ICI), a mis en place des systèmes pilotes de surveillance et d'éradication du travail des enfants (Child Labour Monitoring and Remediation System, CLMRS). Plusieurs autres entreprises intègrent maintenant des systèmes similaires dans leurs chaînes d'approvisionnement, avec environ 100 000 entreprises actuellement enregistrées auprès de l'ICI, et un objectif de 400 000 pour 2020 (ce qui représente entre 15 et 20 % de tous les enfants travaillant dans le cacao).

Les premiers résultats du CLMRS sont prometteurs. Sur un échantillon d'un millier d'enfants, le travail des enfants a pu être réduit d'environ 50 % en trois ans.[10]

CLMRS, c'est quoi ?

Le Child Labour Monitoring and Remediation ou CLMRS est un instrument communautaire permettant d'identifier le travail des enfants et d'y remédier. Dans chaque communauté, un agent de liaison local visite régulièrement les familles et s'entretient avec les parents et les enfants. Lorsque le travail des enfants est repéré ou auto-déclaré par l'enfant, il est signalé dans une base de données centrale, analysé et des mesures correctives adéquates sont ensuite mises en œuvre. Diverses solutions

sont envisageables, allant de l'enregistrement des naissances ou la distribution de fournitures scolaires au lancement de projet générateur de revenus supplémentaires pour les femmes du village. Une fois qu'un enfant est saisi dans ce système, il sera possible de vérifier s'il va à l'école et de contrôler la fréquence de son travail.

Intensification des interventions nationales

Dans un processus parallèle à l'intensification indispensable des CLMRS au niveau des entreprises – comme évoqué ailleurs dans ce baromètre, le devoir de vigilance en matière de respect des droits humains est avant tout une responsabilité des entreprises – les gouvernements nationaux ont aussi un rôle à jouer. Le CLMRS est un outil utile pour obtenir des renseignements et des données probantes sur les problèmes sous-jacents et les causes profondes ainsi que sur les mesures correctives nécessaires. Cependant, il s'agit d'un processus qui demande beaucoup de personnel et de fonds, et il est presque impossible de trouver la main-d'œuvre capable de déployer un système de suivi village par village pour un pays entier. Aussi, les gouvernements nationaux – en collaboration avec les entreprises – devraient analyser les mesures les plus efficaces et les appliquer à l'échelle nationale par le biais de campagnes coordonnées (ex. renforcer l'accès à l'éducation dans tout le pays, instaurer des programmes étendus de cantines scolaires, encourager l'enregistrement des naissances, etc.) Cela permettrait d'optimiser l'utilisation des maigres ressources disponibles. En outre, il est important d'harmoniser les systèmes des gouvernements nationaux relatifs au suivi du travail des enfants (tels que SOSTECI en Côte d'Ivoire et GCLMS au Ghana) avec les CLMRS des entreprises.

Harkin-Engel

Le cadre Harkin-Engel est la continuation du Protocole Harkin-Engel de 2001, un engagement de l'industrie à mettre fin au travail des enfants dans le cacao d'ici 2005 que les signataires n'ont pas été en mesure de respecter. Bien que l'échéance ait été repoussée à plusieurs reprises jusqu'en 2020, elle est maintenant proche, et l'objectif prévu d'une réduction de 70 % du travail des enfants ne pourra être atteint que si les signataires – les grandes entreprises de l'industrie du chocolat et du cacao, ainsi que les gouvernements producteurs – intensifient considérablement leurs efforts.

Conclusions & recommandations

Le travail des enfants a connu une hausse avec la croissance de la production de cacao et la baisse des prix aura très probablement aussi un impact négatif sur son usage. Bien que les systèmes de surveillance et d'éradication du travail des enfants soient des approches utiles basées

sur des projets, des interventions nationales plus globales seront nécessaires pour atteindre l'échelle nécessaire. Le travail des enfants étant un symptôme de problèmes plus profonds, il est impératif que le revenu des cacaoculteurs·trices augmente et qu'ils et elles disposent de meilleures infrastructures locales. Il est urgent d'accroître les efforts, tant sur le plan du financement que sur l'ambition et la volonté politique, car les niveaux actuels d'engagement ne permettront pas d'éliminer ce phénomène.

Déforestation, utilisation des terres et changement climatique

Historiquement, le cacao est une culture sur brûlis. Les forêts tropicales étaient abattues et laissaient la place à des plantations de cacao. Une fois que les arbres avaient atteint quarante ou cinquante ans, les plantations s'installaient sur de nouvelles parcelles de la forêt et le cycle se répétait. Cependant, cela ne peut plus fonctionner. Plus de 90 % du couvert forestier originel d'Afrique de l'Ouest a disparu et toute forêt restante doit être protégée. Le défi consiste maintenant à transformer le cacao en une culture sédentaire.

Déforestation

La production mondiale de cacao a quadruplé depuis 1960. Cela s'est fait directement au détriment des forêts indigènes, notamment en Afrique de l'Ouest, mais aussi en Indonésie et en Amérique latine. Les pays les plus touchés sont le Ghana et la Côte d'Ivoire. Au cours de l'année écoulée, la déforestation est devenue un sujet très débattu dans le secteur du cacao, avec le lancement par l'industrie de la Cocoa and Forests Initiative, la publication par l'ONG Mighty Earth d'un rapport marquant sur ce sujet,[11] et de nombreuses entreprises individuelles qui prétendent vouloir s'engager dans des projets anti-déforestation. La déforestation peut également être attribuée au désintérêt des entreprises pour les effets environnementaux de l'approvisionnement en cacao bon marché et à l'absence quasi totale d'application de la loi sur les zones protégées par les pouvoirs publics.

Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, la superficie couverte par la forêt tropicale est passée de 16 millions d'hectares en 1960 – soit la moitié du pays – à moins de 2 millions d'hectares en 2010.[12] Le taux de destruction des forêts primaires a encore augmenté depuis lors, notamment en raison d'une guerre civile qui a contraint des dizaines de milliers de producteurs·trices migrant·e·s à quitter leurs plantations à la recherche de nouvelles terres. Beaucoup d'entre eux sont se sont installés dans les parcs nationaux et dans les forêts classées, des aires protégées, où ils ont abattu des arbres de la forêt tropicale et planté des cacaoyers.[13]

L'absence d'application des lois sur les zones protégées par le gouvernement et la volonté des entreprises de fermer les yeux ont créé un environnement propice à la poursuite de la déforestation sans entraves. Ce n'est un secret pour personne qu'en Côte d'Ivoire, plus d'un million de personnes vivent dans les parcs et forêts classées, motivés par la possibilité de gagner leur vie ainsi. Ces villages illégaux de cacao disposent souvent de cliniques, d'écoles, d'antennes-relais de téléphonie mobile et fonctionnent ouvertement, au vu et au su des autorités locales.

Au cours des deux dernières années, le gouvernement a organisé des expulsions, critiquées pour leur brutalité et leur mépris des droits humains.[14] Il est essentiel qu'à l'avenir, le gouvernement ivoirien combine protection climatique ambitieuse et respect clair des droits humains.

Selon diverses sources – y compris des représentants du gouvernement – au moins 30 %, voire 40 % de la récolte ivoirienne de cacao provient aujourd'hui de zones classées ou protégées, ce qui la rend techniquement illégale. Cela a des conséquences dévastatrices non seulement sur la biodiversité et le microclimat local (notamment la désertification et les changements climatiques), mais c'est aussi la cause principale de l'offre excédentaire actuelle en cacao. Au cours des deux ou trois dernières années, de nombreuses exploitations nouvellement établies ont commencé à produire du cacao, amenant des quantités significatives de cacao sur le marché.

Ghana

La situation au Ghana est similaire, avec une déforestation légale et illégale pour le cacao dans les zones protégées. L'augmentation des surfaces agricoles, y compris des plantations de cacao, a entraîné un recul des forêts tropicales de 2 % par an au cours des dernières décennies.[15] Le taux s'est même accéléré pour atteindre 6,1 % entre 2000 et 2011, le cacao étant l'un des principaux moteurs de cette croissance.[16] Le pays a perdu la plupart de ses forêts primaires et les quelques zones protégées restantes courent un grave danger.

Régime foncier

De nombreux exploitants n'ont pas de titres fonciers officiels, ayant souvent reçu le droit d'utiliser les terres selon des régimes fonciers informels ou traditionnels. Mais l'insécurité foncière représente une entrave majeure à toute une série de mesures de durabilité nécessaires. Dans beaucoup de communautés productrices de cacao, le régime foncier pose encore plus de problèmes pour les femmes qui, historiquement et culturellement, luttent pour l'accès à la propriété foncière. Bien que les femmes accomplissent une grosse partie du travail, elles n'ont souvent pas de pouvoir de décision dans les exploitations.

La confusion qui règne autour des propriétés foncières peut causer une baisse des investissements, car l'insécurité foncière est un obstacle de taille à l'obtention de crédits d'investissement pour les exploitations agricoles. Même s'ils obtiennent des fonds, il n'est pas certain que les exploitant·e·s puissent conserver leurs terres s'ils souhaitent abattre des cacaoyers, soit pour régénérer la plantation, soit pour diversifier la production. De même, l'abattage d'arbres malades ou les catastrophes naturelles qui détruisent des arbres, mais aussi le passage à l'agroforesterie peuvent entraîner la perte des droits fonciers. La propriété des arbres forestiers est, du moins en Afrique de l'Ouest, fréquemment liée aux titres fonciers. C'est un frein à la diversification des cultures, et en particulier à l'agroforesterie et aux autres processus de reboisement nécessaires.[17] [18]

Régime foncier en Côte d'Ivoire

Le régime foncier en Côte d'Ivoire est autant une question d'identité que de propriété et demeure souvent contesté entre les utilisateurs traditionnels de la terre et les migran·e·ts (qu'il s'agisse de migrants internes du nord du pays ou des pays voisins). De nombreux producteurs·trices migrant·e·s vivent sur ces exploitations depuis des décennies, mais ne disposent toujours pas de droit formel à la terre. Pendant la guerre civile, beaucoup d'entre eux ont été contraints de quitter les terres qu'ils (ou que leurs ancêtres) avaient converties pour aller s'installer dans les parcs nationaux inhabités, où ils ont établi de nouvelles plantations de cacao. Et c'est cela, en partie, qui a causé l'offre excédentaire actuelle et de l'effondrement des prix.

Régime foncier au Ghana

Des réglementations imprécises ou obsolètes dans les lois foncières peuvent avoir des conséquences dévastatrices pour les producteurs·trices. Jusqu'à récemment, à titre d'exemple, les arbres (pour le bois d'œuvre) plantés sur les exploitations de cacao n'appartenaient pas aux producteurs·trices. Par conséquent, les chefs locaux ou d'autres autorités locales ont souvent donné aux sociétés d'exploitation forestière l'autorisation d'abattre ces arbres dans les plantations, causant la destruction d'une grande partie des fermes cacaoyères. En 2016, la loi a été modifiée. Les exploitant·e·s peuvent désormais enregistrer ces arbres, mais pour cela ils et elles doivent passer par un processus compliqué et bureaucratique. De tels défis fonciers découragent les cultivateurs·trices d'investir dans leurs exploitations, ce qui constitue un réel obstacle à des systèmes plus durables.

Pensions et réforme agraire

De nombreux cacaoculteurs.trices vieillissent, mais la vieillesse ne les exempte pas du travail pénible qu'ils doivent effectuer. L'introduction de régimes nationaux de retraite en Afrique de l'Ouest, à l'instar de ce qui a été fait dans les politiques de redistribution des terres en Europe occidentale dans les années 1960 et 1970, serait éventuellement une solution pour ce groupe.

Les cultivateurs.trices âgé·e·s pourraient recevoir une pension à vie, en échange de la cession de leurs terres agricoles au gouvernement. Ce dernier pourrait alors utiliser ces terres pour installer des réformes foncières et mettre de nouvelles – et plus grandes – exploitations agricoles à la disposition de la jeune génération. Beaucoup pourraient

se voir offrir ces exploitations au lieu d'aller s'installer dans les forêts actuellement classées. Ce système pourrait être soumis à la condition que le nouveau planteur ou la nouvelle planteuse s'engage à adopter une approche agroforestière pendant au moins les premières années de l'exploitation nouvellement établie. Il pourrait également s'accompagner d'un ensemble d'améliorations technologiques et de services d'information pour professionnaliser la nouvelle exploitation.

Toutes les parties concernées bénéficieraient d'une telle solution. Les producteurs·trices âgé·e·s pourraient arrêter de travailler, les jeunes planteurs·teuses, s'investir dans des exploitations cacaoyères modernes et professionnelles, les forêts protégées seraient mises à disposition pour le reboisement, les rendements augmenteraient et les gouvernements disposeraient des outils de politiques agricoles nationales pour réduire la production excédentaire.

Changement climatique

Au cours des dernières années, les conditions météorologiques ont eu des retombées négatives sur la culture du cacao dans les principales régions productrices du monde. Par exemple, l'harmattan, un vent sec soufflant du Sahara vers le golfe de Guinée, a perduré et empiété sur des zones généralement épargnées. Les mauvaises conditions météorologiques ne sont pas inhabituelles, mais l'accumulation de ces événements durant ces dernières années est frappante, avec une forte corrélation entre la déforestation et l'absence de précipitations.[19]

La disparition des forêts et des arbres d'ombrage amplifie l'impact du changement climatique, notamment en Afrique de l'Ouest, où le couvert forestier naturel du Ghana, de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso a diminué de plus de 70 % au cours des trois dernières décennies.

Le changement climatique – et en particulier le changement microclimatique en Afrique de l'Ouest – a déjà une incidence massive sur la production de cacao. Les recherches menées par CIAT et d'autres instituts ont également montré qu'une grande partie des terres cacaoyères d'Afrique de l'Ouest deviendront moins adéquates à la production de cacao dans les décennies à venir, en raison du changement climatique.[20]

Dégradation des terres

L'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) de l'or, ou galamsey, est devenue un problème majeur dans les zones de culture du cacao au Ghana. Ces dernières années, le nombre de mineurs – et les dommages qu'ils occasionnent – a augmenté considérablement. La hausse des prix des minéraux et la difficulté de gagner sa vie grâce à l'agriculture ont entraîné une croissance fulgurante du secteur minier artisanal et à petite échelle dans le monde entier. L'utilisation du mercure pour extraire l'or cause de graves dégâts environnementaux ; les eaux usées polluées ne sont ni potables ni utilisables pour l'irrigation, et le ruissellement des boues contaminées provenant des mines provoque la destruction additionnelle des rivières et des lacs.

Dans de nombreuses régions productrices de cacao où il y a de l'or, les planteurs·teuses à court d'argent permettent aux petits exploitants miniers d'utiliser leurs terres, en échange d'une compensation financière, ce qui induit une perte supplémentaire de terres pour la cacaoculture. Jusqu'à récemment, cela signifiait généralement travailler avec des pelles et de simples casseroles, mais certaines exploitations sont maintenant équipés de bulldozers, d'énormes pompes et embauchent des ouvriers.

La Côte d'Ivoire est de plus en plus touchée par ces questions. Non seulement le nombre de petits mineurs y augmente, mais de surcroît, certains fleuves en provenance du Ghana apportent leur pollution dans ce pays voisin.

L'industrie forestière contribue également à la déforestation et à la dégradation des terres, les planteurs et planteuses de cacao ne détenant souvent pas des droits de coupe des arbres forestiers sur leurs terres. Un petit pas en avant vient d'être franchi au Ghana, où certain·e·s cultivateurs.trices de cacao ont récemment obtenu les droits sur des arbres non cacaoyers poussant sur leurs terres. Si l'on veut que de telles évolutions se produisent à grande échelle, il faut apporter un soutien beaucoup plus appuyé aux planteurs·teuses et simplifier considérablement la bureaucratie qui en découle.

Conclusions & recommandations

Pour lutter contre la déforestation, les gouvernements et l'industrie doivent s'attaquer à plusieurs chantiers importants. Les plans nationaux de déboisement ne suffisent pas. Un moratoire mondial sur la déforestation est nécessaire pour assurer la transition du cacao d'une culture sur brûlis à une culture sédentaire. Cela doit s'accompagner d'une réforme foncière et de politiques visant à stimuler l'agroforesterie. Il est essentiel que les droits humains soient respectés lors de la protection des forêts. Les expulsions forcées violentes n'ont pas leur place dans un secteur cacaoyer durable.

Infrastructure, dépenses publiques et corruption

Au cours des dernières années, les gouvernements ont prétendu déployer des infrastructures dans les zones rurales. Ces investissements sont absolument indispensables, car de nombreuses régions productrices de cacao manquent cruellement de services publics de qualité tels que des écoles, des routes, des soins de santé, un accès au marché, etc., notamment en Afrique de l'Ouest. Selon les déclarations des gouvernements, les routes, les ambulances, les écoles, les services d'information sont de plus en plus disponibles dans les communautés rurales.

Toutefois, il y a un écart entre les déclarations et les services réellement fournis. L'année dernière, le COCOBOD du Ghana a publié un communiqué à propos de son projet de « routes cacaoyères » : beaucoup de contrats avaient été attribués par des fonctionnaires à des coûts supérieurs à ceux que l'organisation pouvait débourser, et pour au moins 30 des 230 projets retenus, il était impossible d'identifier la ville ou la communauté bénéficiaire.[21] Au moment de la publication de ce baromètre, l'ancien PDG du COCOBOD est poursuivi par la justice dans différentes affaires de corruption portant sur des détournements de dizaines de millions de dollars.

Ces exemples viennent certes du Ghana, mais ils sont symptomatiques d'un problème plus vaste qui touche tous les pays producteurs de cacao, où les fonds publics semblent être mal utilisés. Les mesures de lutte contre la corruption ne sont mises en œuvre qu'au coup par coup et, comme le montre l'exemple ghanéen ci-dessus, généralement après un changement de pouvoir à la suite d'élections.

Il y a peu de transparence ou de prise de responsabilité sur la façon dont les contrats sont attribués aux fabricants et aux transformateurs, ainsi que sur la question de savoir si les négociants locaux paient le prix à la production à l'exploitant. Bien qu'il n'y ait pas de preuves tangibles, en Côte d'Ivoire, tout le monde sait que depuis le début de l'effondrement des prix, les négociants locaux proposent régulièrement des prix inférieurs au prix minimum à la production. Dans de nombreux pays, les négociants trompent fréquemment les cultivateurs.trices en ajustant leurs balances avant de peser les sacs de cacao.

En raison notamment de toutes ces défaillances, beaucoup d'entreprises ont investi directement dans des infrastructures locales, comme la construction de nouvelles écoles. Bien qu'il soit facile de rendre compte de ces efforts, la viabilité à long terme et l'impact de ces mesures ne sont souvent pas transparents.

Il est important de remédier aux lacunes de gouvernance dans les pays producteurs·trices de cacao et d'élaborer une stratégie globale visant à promouvoir la transparence et la responsabilité dans la chaîne d'approvisionnement en cacao.

Conclusions & recommandations

La transparence et la responsabilité sont nécessaires dans les dépenses publiques et les mesures de soutien en faveur des planteurs et des planteuses de cacao. Il est important pour la filière d'élaborer une stratégie globale pour favoriser la transparence et la prise de responsabilité.

Cadres législatifs

Collaboration volontaire

Les initiatives volontaires de responsabilité sociale des entreprises ne peuvent à elles seules prévenir les violations des droits humains et la dégradation de l'environnement. Toutefois, il n'existe pas d'autres outils, semblerait-il. Les plates-formes cacaoyères nationales des pays consommateurs – telles que le GISCO ou les plates-formes néerlandaise et suisse pour le cacao durable – reposent sur des engagements volontaires. Les grandes collaborations industrielles comme Cocoa Action ou Cocoa and Forests Initiative – ainsi que toutes les normes non obligatoires – fonctionnent toutes sur la base d'une collaboration volontaire. Dans les pays consommateurs, il n'y a pas de seuil légal pour la durabilité, et bien qu'il existe des droits de l'homme universels, il y a très peu de mécanismes d'application obligatoires dans les chaînes d'approvisionnement. Cela permet à de nombreux profiteurs d'entrer dans le système : les entreprises qui n'ont pas d'objectifs globaux en matière de développement durable tirent parti du fait que d'autres en aient.

Législation

Les principaux défis de la cacaoculture nécessiteront une législation dans les pays consommateurs, qui abritent presque toutes les grandes entreprises chocolatières, tant au niveau national que régional (comme l'UE). L'objectif d'une telle législation serait de faire en sorte que les entreprises qui opèrent dans ces pays soient tenues de respecter les droits humains et l'environnement dans le monde entier, non seulement dans le cadre de leurs activités, mais dans l'ensemble de leur chaîne logistique. Cela impliquerait la mise en place d'un processus de devoir de vigilance en matière de respect des droits humains pour identifier, prévenir, atténuer et rendre compte de la manière dont ils abordent les impacts sur les droits humains, conformément aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP). Dans ce contexte, le devoir de

vigilance comprend une évaluation des risques, des mesures visant à prévenir et à éliminer d'éventuelles violations des droits humains et atteintes à l'environnement, ainsi qu'un rapport complet sur les politiques en place et les mesures prises. En outre, les pays consommateurs comme les pays producteurs devraient instaurer des mécanismes juridiques permettant aux victimes de violations des droits humains de disposer d'un recours.

Manque d'harmonisation

Actuellement, au moins 14 États membres de l'Union européenne sont en train d'élaborer – ou ont déjà finalisé – des plans d'action nationaux pour mettre en œuvre les UNGP. D'autres pays à travers le monde travaillent également sur des programmes visant à garantir le respect des droits humains dans les chaînes de valeur. Le manque d'harmonisation de ces efforts facilite la tâche des entreprises qui ne veulent pas assumer leurs responsabilités et font campagne contre la législation obligatoire ou trouvent des échappatoires. L'UE devrait s'efforcer de coordonner au moins les pratiques déployées en Europe pour créer des conditions de concurrence équitables.

Législations nationales

Début 2017, le gouvernement français a adopté la loi sur le devoir de vigilance, qui impose aux multinationales opérant en France, à partir d'un certain seuil d'employés dans leur chaîne d'approvisionnement, de mettre en place des mécanismes de prévention des violations des droits humains. Une loi sur le travail des enfants est actuellement examinée par le Sénat néerlandais, après avoir été approuvée par la deuxième chambre. En Suisse, une loi sur le devoir de vigilance obligatoire en matière de droits de l'homme est en cours de discussion au Parlement. Le gouvernement allemand a introduit un plan d'action national volontaire, qui sera révisé en 2020. Si au moins 50 % des entreprises de plus de 500 employés ne font pas de rapport dans le cadre de ce plan d'action national, une loi pourrait être adoptée pour rendre ces comptes-rendus obligatoires. En 2016, le Sénat américain a réparé une faille du Tariff Act de 1930 qui permettait l'importation de produits contenant des ingrédients issus du travail forcé si la production américaine était insuffisante pour répondre à la demande des consommateurs locaux. La loi britannique de 2015 sur l'esclavage moderne, bien que largement axée sur l'esclavage et la traite des humains au Royaume-Uni, exige des grandes entreprises qu'elles rendent compte publiquement de leurs efforts pour « mettre fin à l'utilisation du travail forcé par leurs fournisseurs ». En Australie, une législation similaire est en cours d'introduction sous la forme d'un projet de loi sur l'esclavage moderne.

Ces changements législatifs sont positifs et peuvent avoir un impact collectif à long terme, mais ils sont encore récents et leur accent sur le devoir

de vigilance ne compense pas l'absence générale de mesures correctives lorsque des problèmes sont constatés. En outre, il serait intéressant de voir si et comment ces exigences réglementaires profitent aux petits cacaoculteurs·trices ou les excluent.

Traité des Nations unies sur les droits de l'homme

Parallèlement, un groupe d'États dirigé par l'Équateur et l'Afrique du Sud exerce des pressions au sein des Nations unies pour qu'elles abandonnent les directives volontaires et mettent en œuvre un traité sur les droits humains dans les chaînes de valeur. Cet effort s'est heurté à l'opposition farouche des pays industrialisés, y compris des États membres de l'UE.

Conclusions & recommandations

Les initiatives volontaires de responsabilité sociale des entreprises ne peuvent à elles seules prévenir les violations des droits de l'homme et la dégradation de l'environnement. Certains des principaux défis à relever appellent à une législation dans les pays où siègent les plus grandes entreprises. Cette législation devrait être fondée sur les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Il conviendrait de coordonner un processus commun, de préférence au niveau de l'UE, ou même au niveau de l'ONU.

Efforts à l'échelle du secteur

Dialogue accru, mais peu d'impact

Diverses conférences et dialogues mondiaux sur le cacao ont permis aux décideurs et aux décideuses, ainsi qu'aux leaders et leadeuses d'opinion du secteur de se revoir, d'échanger des idées et de se mettre d'accord sur des questions urgentes. De plus en plus d'exploitant·e·s et de représentant·e·s de la société civile participent à ces réunions en tant qu'orateurs·trices et témoins. Dans certains pays producteurs de cacao, le dialogue s'intensifie également. La Côte d'Ivoire a mis en place une plateforme de partenariat public-privé avec des groupes de travail et des rencontres régulières, et le Ghana prévoit de relancer une initiative multipartite similaire. L'Indonésie, le Pérou et l'Équateur tiennent déjà des réunions régulières avec les acteurs de la filière. Le débat inclut non seulement de plus en plus d'intervenant·e·s pertinent·e·s, mais il est aussi devenu plus constructif, en cherchant des solutions et en reconnaissant les défis, alors qu›au paravant les problèmes étaientniés ou minimisés. Bien qu'il s'agisse d'un pas en avant, ce dialogue accru ne semble pas avoir eu d'impact substantiel ; les planteurs·teuses sont toujours pauvres, le travail des enfants est encore répandu, l'inégalité entre les sexes reste la règle plutôt que l'exception et la dégradation de l'environnement est une réalité quotidienne.

Réunions d'urgence

Après l'effondrement des prix, l'Organisation internationale du cacao (ICCO) a organisé une série de réunions d'urgence, rassemblant des représentant·e·s de haut niveau des pays producteurs de cacao, des multinationales, des organisations paysannes et de la société civile. Bien qu'au départ cette réaction rapide ait donné l'impression que des mesures à court terme seraient prises pour atténuer les pires effets de la chute des prix, le processus s'est ralenti et n'a généré que peu de mesures concrètes. Les représentant·e·s des gouvernements producteurs se sont contentés de formuler des intentions irréalistes afin de résoudre le problème de l'offre excédentaire en augmentant la consommation de cacao dans les pays producteurs ; les représentant·e·s de l'industrie du chocolat ont déclaré que malgré le risque évident de pauvreté accrue des producteurs·trices de cacao,ils n'allaient changer aucune politique ou pratique collectivement.

Commission conjointe sur le cacao

Plus récemment, les gouvernements ivoirien et ghanéen ont créé une Commission conjointe sur le cacao. Cette nouvelle plate-forme – hébergée par la Banque africaine de développement – vise à aligner et réformer les politiques cacaoyères dans les deux principaux pays producteurs de cacao du monde. Une semaine plus tard, les présidents du Ghana et de Côte d'Ivoire ont signé un accord pour entamer une vaste coopération sur l'harmonisation de leurs stratégies cacaoyères, introduisant des prix minimaux nationaux et des intentions de gestion de l'approvisionnement. Parmi ces mesures, nous pouvons citer : une harmonisation des prix à la production, des mécanismes de stocks tampons pour se protéger contre l'extrême volatilité des marchés, une stratégie commune de lutte contre le virus de la pousse des cacaotiers et, d'autres activités dont l'objectif est donc de créer un environnement favorable au changement politique.. Les tentatives antérieures d'alignement avaient échoué en raison d'un manque de volonté politique et de l'intégrité nécessaire pour que de telles collaborations aboutissent, aussi, nous nous félicitons avec prudence de cette évolution.

Cocoa Action

Lorsque Cocoa Action, la plate-forme commune de stratégie de durabilité des grandes entreprises du chocolat et du cacao du WCF, a été lancée il y a plusieurs années, elle a été saluée comme un premier pas vers une collaboration pré-concurrentielle indispensable. Les entreprises participantes commencent à aligner leurs projets et leurs objectifs sur les indicateurs clés de performance identifiés, ce qui met en lumière certaines des faiblesses de Cocoa Action. La plate-forme évalue l'augmentation de la productivité, mais ne permet pas de suivre les revenus nets ou les tendances en dollars provenant du cacao. À moins que les moyens de subsistance des planteurs·teuses ne soient mesurés dans ce système, Cocoa Action ne sera

pas crédible en tant qu'instrument de réduction de la pauvreté. Cocoa Action ne rend compte que d'un niveau agrégé, ce qui signifie que les activités de chaque entreprise prises séparément ne sont pas communiquées. Il existe un risque important que des profiteurs ou des entreprises individuelles n'assument pas leur part du fardeau. La portée de Cocoa Action laisse également beaucoup à désirer : son objectif de « toucher » 300 000 planteurs·teuses n'est qu'une fraction du nombre de producteurs·trices qui fournissent les membres de Cocoa Action. Est-ce que Cocoa Action est sur la bonne voie pour atteindre cet objectif de 300 000 planteurs·teuses ? Ce n'est pas clair. Les premiers rapports sur la progression suggèrent que ce n'est pas le cas. Autre point préoccupant : certains intervenants, tels que les gouvernements, la société civile et les exploitants, ont très peu participé au fonctionnement et au concept futur du système. Résultats : des solutions résolument en faveur d'approches favorisées par l'industrie. Pour aller de l'avant, il est essentiel d'adopter une démarche plus inclusive et multipartite.

Cocoa and Forests Initiative

En collaboration avec la World Cocoa Foundation, l'Initiative pour le commerce durable de l'IDH et le Prince de Galles, la filière mondiale du cacao a annoncé en 2017 la création d'une nouvelle plate-forme contre la déforestation : Cocoa and Forests Initiative. Il s'agit d'une plate-forme réunissant l'industrie, les principaux bailleurs de fonds et les gouvernements du Ghana et de Côte d'Ivoire. Lors de la COP23 à Bonn, en novembre 2017, tous les acteurs se sont engagés à mettre un terme à la déforestation dans ces deux pays, parallèlement à des plans d'action nationaux individuels.

Il s'agit d'une étape importante dans une région qui a vu la quasi-intégralité de ses forêts abattue. Cependant, un moratoire mondial sur la déforestation pour le cacao devrait faire partie de l'initiative, afin de garantir qu'aucune nouvelle forêt tropicale ne soit abattue dans les autres pays producteurs. Le cacao s'est avéré être un facteur de déforestation majeur en Indonésie, au Cameroun, en Équateur, au Pérou et ailleurs.

Agenda mondial du cacao

L'un des principaux résultats de la première Conférence mondiale sur le cacao en 2012 a été l'Agenda mondial du cacao (AMC). Il s'agit d'une feuille de route vers un secteur cacaoyer plus durable, définissant les rôles, les responsabilités et les actions de tous les groupes d'intervenants prédominants dans la mise en œuvre d'un secteur du cacao durable : gouvernements producteurs et consommateurs, acteurs de l'industrie, société civile et planteurs·teuses.

L'agenda est loin d'être parfait, mais il représente, avec ses annexes, la tentative la plus complète jusqu'à présent de définir ce qu'est une « responsabilité partagée » pour une production cacaoyère durable. Bien que les collaborations sur des sujets spécifiques - tels que la Cocoa and Forests Initiative, le cadre Harkin-Engel ou la Commission conjointe sur le cacao – aillent plus loin et soient plus ambitieuses, c'est le seul programme qui essaye d'englober les différents défis du secteur cacaoyer, et toutes les parties prenantes.

Cependant, six ans plus tard, il n'existe toujours pas de système de suivi convenable pour l'AMC, ce qui a permis à de nombreux acteurs de déformer les progrès réalisés et les responsabilités prises. Les défis que pose la mise en place d'un tel cadre ne sont pas tant techniques – comment mesurer les actions respectives ne devrait pas être trop compliqué – mais plutôt politiques. La transparence et la responsabilité sont des mesures nécessaires qui doivent être prises par tous les intervenants concernés.

Recherche

Dans les baromètres précédents, nous avons souvent souligné la nécessité de disposer de données publiques, récentes et fiables sur des sujets tels que le revenu, les coûts et le travail des enfants. Aussi, on note une tendance positive de publication de recherches sur des sujets tels que le revenu des planteurs·teuses et l'impact de la certification. Toutefois, il est frappant de constater qu'une grande partie des informations disponibles est collectée et financée par des ONG et des organisations de développement, alors que de nombreuses entreprises détiennent des corpus complets de données et ne les publient pas. La filière cacao ne sera pas en mesure de savoir si les efforts sont suffisants pour relever les défis auxquels elle est confrontée tant que l'ampleur des problèmes ne sera pas claire.

Organisation paysanne

La plupart des efforts de la filière cacao n'atteignent que les cultivateurs. trices qui sont déjà (plus ou moins) organisés en coopératives. La majorité des planteurs·teuses de cacao, cependant, ne sont pas organisés et ne profitent donc pas des initiatives. Des stratégies sectorielles concertées doivent être mises au point pour atteindre ces personnes plus difficiles à toucher.

Harmonisation

De nombreuses initiatives et approches sont décrites dans ce chapitre. Il est nécessaire d'entreprendre des travaux d'harmonisation de ces activités, en particulier pour définir un ensemble complet d'indicateurs communs permettant de mesurer objectivement l'impact et les progrès des efforts

collectifs. Parallèlement, ils doivent être mis à jour pour s'assurer qu'ils répondent à l'environnement actuel et qu'ils sont suffisamment ambitieux.

Des solutions techniques à un problème politique

La majorité des efforts actuels pour augmenter les revenus des planteurs·teuses s'axent sur des solutions techniques (augmentation de la production, diversification des cultures, utilisation de produits agrochimiques et de nouveau matériel de plantation, efforts accrus pour améliorer les techniques agricoles). Cependant, les défis auxquels est confronté le secteur du cacao – et presque toutes les autres denrées de base – ne sont souvent pas d'ordre technique, mais découlent du pouvoir et l'économie politique, comme la formation des prix, le pouvoir de négociation asymétrique des producteurs·trices, la concentration débridée du marché des multinationales et le manque de transparence et de responsabilité.

Conclusions & recommandations

Bien qu'il y ait un dialogue accru au sein du secteur cacaoyer, il ne semble pas avoir eu d'impact notable. Le nombre d'actions sectorielles montre bien qu'il existe encore des problèmes majeurs. Des plates-formes nationales, internationales, thématiques spécifiques coexistent parallèlement les unes aux autres. Il est nécessaire d'harmoniser ces mesures.

La plupart des efforts dans le secteur cacaoyer sont basés sur des solutions techniques. Cependant, les défis auxquels est confrontée la filière ne sont souvent pas techniques, mais concernent le pouvoir et l'économie politique. S'attaquer aux problèmes politiques en proposant des solutions techniques ne favorisera pas un secteur cacaoyer durable, cela ne fait que modifier le statu quo en place.

Évolution de la situation dans les pays producteurs

Côte d'Ivoire

L'engagement ivoirien en faveur de la durabilité a récemment été dominé par deux grands débats : l'effondrement du prix du cacao et la déforestation.

Début avril 2017, le CCC a dû baisser le prix à la production de 1 100 francs CFA à 700 francs CFA le kilo (d'environ 1,77 $ US à environ 1,13 $ US le kilo).* Mais selon de nombreux témoins officieux, le prix garanti n'a pas été appliqué depuis le début de la crise des prix. La réduction des taxes à l'exportation du cacao a également conduit le gouvernement ivoirien à couper les budgets de près de 10 %.** La gestion de l'effondrement des prix a entraîné une refonte majeure de la direction du CCC et tous ses cadres supérieurs ont été remplacés au cours de l'année 2017. Au moment de la rédaction du présent rapport, on ne sait pas encore ce que cela impliquera pour l'engagement futur du CCC en faveur de la durabilité dans le secteur cacaoyer.

En collaboration avec la Cocoa and Forests Initiative, le gouvernement ivoirien a maintenant mis en place un plan d'action pour lutter contre la déforestation. Il sera essentiel que le gouvernement assure la protection des zones classées identifiées. Dans le même temps, les expulsions violentes de communautés de petits exploitants des forêts protégées, par exemple les dizaines de milliers de planteurs·teuses expulsés du Mont Péko en juillet 2016,[22] montrent clairement que la protection des forêts doit aller de pair avec le respect des droits des exploitants lorsque le gouvernement agit pour préserver l'environnement. Les récents changements de politique du CCC semblent reconnaître le rôle qu'a joué la Côte d'Ivoire dans l'offre excédentaire actuelle, avec l'instauration d'un moratoire sur le matériel de plantation pour l'ensemble du pays et la désignation d'une superficie assez importante d'abattage des cacaoyers, bien que l'on ne sache pas ce qu'il va advenir de ces terres à l'avenir.

Ghana

Après les élections de fin 2016 qui ont entraîné un changement de gouvernement, le COCOBOD a licencié de nombreux cadres supérieurs accusés de corruption et de fraude. Les programmes destinés à l'origine à soutenir

---

* Taux de change en mars 2017

** Ce qui n'a pas facilité les chose, c'est qu'au moment de l'effondrement des prix et de la baisse des revenus du cacao, le gouvernement ivoirien a dû faire face aux mutineries de l'armée (acquittées à des sommes astronomiques) et à des grèves majeures des fonctionnaires. https://www.reuters.com/article/ivorycoast-economy/update-2-hit-by-falling-cocoa-prices-ivory-coast-slashes-budget-idUSL8N1HS29L

les planteurs·teuses dans les régions productrices de cacao, comme le projet de construction de routes miné par la corruption, ont été arrêtés ou largement réduits. C'est une bonne chose, mais il est essentiel que les mesures de lutte contre la corruption perdurent pendant tout le mandat de ce gouvernement, et qu'elles ne soient pas seulement un moyen politiquement opportun de rompre avec le gouvernement précédent.

Le COCOBOD et le gouvernement ghanéen ont organisé des discussions multipartites sur la manière d'agir de la filière, suggérant de possibles changements de politiques sur les produits agrochimiques, les semis et les prix.

La baisse des prix a eu des conséquences majeures. En combinant ventes à terme et un fonds de stabilisation alimenté prétendument par les bons résultats de la filière au cours des années précédentes, le COCOBOD a été en mesure de maintenir un prix minimum stable pendant les campagnes 2016-2017 et 2017-2018. Bien qu'il s'agisse d'un excellent moyen d'atténuer les effets immédiats de la volatilité des prix sur les petits exploitants agricoles, ce prix stimule la contrebande transfrontalière à partir de la Côte d'Ivoire. En même temps, c'est une opération coûteuse. L'effet d'un prix stable en cedi ghanéen, la monnaie locale, est réduit par la forte inflation au Ghana. Le COCOBOD et le gouvernement ghanéen perdent actuellement des centaines de millions de dollars, car ils ne sont pas en mesure de couvrir les coûts et de percevoir les taxes comme c'est normalement le cas.

Nigeria

Depuis plusieurs années, le gouvernement nigérian a l'intention de doubler, voire tripler la production de cacao. Malgré ce projet, la production de cacao est restée plus ou moins stable. Il n'y a pas de politique harmonisée de la part des ministères responsables du gouvernement fédéral et des gouvernements des États producteurs de cacao. Il est prévu de créer une Cocoa Corporation of Nigeria (CCN), qui serait régie principalement par le secteur privé et aiderait les producteurs·trices à mettre en place une filière cacaoyère durable. Bien que les intervenants nigérians soient conscients du besoin urgent d'investir dans le secteur cacaoyer pour en faire une économie prospère, la réforme du secteur ne progresse pas en raison du manque de clarté sur les rôles et responsabilités.

Cameroun

Les producteurs·trices du marché libéralisé du cacao au Cameroun ont également été immédiatement touchés par la baisse du prix du cacao. Comme au Nigeria, la question de la réforme du marché par le gouvernement fait débat. Actuellement, les responsabilités sont réparties entre différents ministères et organisations regroupant producteurs·trices, négociants

et exportateurs. Les différents acteurs appellent à une réforme majeure du cadre politique du secteur cacaoyer.

Équateur

La production de cacao en Équateur a augmenté de manière significative au cours des dernières années, et le pays est maintenant le plus important producteur d'Amérique latine. Le gouvernement précédent a réformé le cadre institutionnel du secteur et mis en place des politiques de soutien aux cultivateurs.trices dans un système libéralisé. Il a également aidé les exploitants locaux à installer des sites de production et à développer leurs propres marques de chocolat. De nombreux cacaoculteurs.trices travaillent dans des plantations diversifiées et investissent dans des variétés de cacao à haut rendement. En outre, le pays produit environ deux tiers de la récolte mondiale de cacao fin ou aromatisé. Le gouvernement tente de soutenir les planteurs·teuses, mais ceux qui vivent dans des régions reculées sont encore dépendants des négociants locaux qui paient souvent des prix relativement bas. Cette situation s'est considérablement aggravée depuis la baisse des prix sur le marché mondial. Après les élections de la mi-2017, un nouveau gouvernement a pris le pouvoir. Ses politiques sur le cacao sont incertaines au moment de la rédaction du présent rapport.

Pérou

Le Pérou est un acteur relativement nouveau sur le marché international du cacao. Le pays a une longue histoire de production de cacao pour les marchés locaux et a fortement augmenté sa production au cours des dernières années. Même si c'est encore un petit intervenant par rapport à la Côte d'Ivoire et au Ghana, le pays pourrait jouer un rôle plus important sur le marché du cacao à l'avenir. Le gouvernement encourage les cultivateurs.trices à accroître la production de cacao, en particulier grâce à un financement massif de l'USAID, qui soutient le remplacement de la culture de la coca par le cacao.

Indonésie

Malgré l'objectif déclaré du gouvernement indonésien d'augmenter massivement la production de cacao – il existe des documents évoquant l'ambition de devenir le plus grand producteur de cacao au monde – cette dernière a connu une baisse constante au cours des années passées. Même si les planteurs·teuses peuvent prétendre à un pourcentage relativement élevé du prix du cacao sur le marché mondial, beaucoup quittent le secteur cacaoyer et se tournent vers des cultures plus lucratives ou des emplois autres que l'agriculture. En parallèle, l'industrie locale de transformation du cacao a été stimulée par une taxe sur les exportations de fèves de cacao brut, ce qui a incité les sociétés de broyage à installer des usines sur place. Aujourd'hui, il y a une surcapacité d'usines de broyage en Indonésie. Pour

Augmentation de la production en cacao :
Production excédentaire mondiale /
Augmentation de la récolte en Côte d'Ivoire

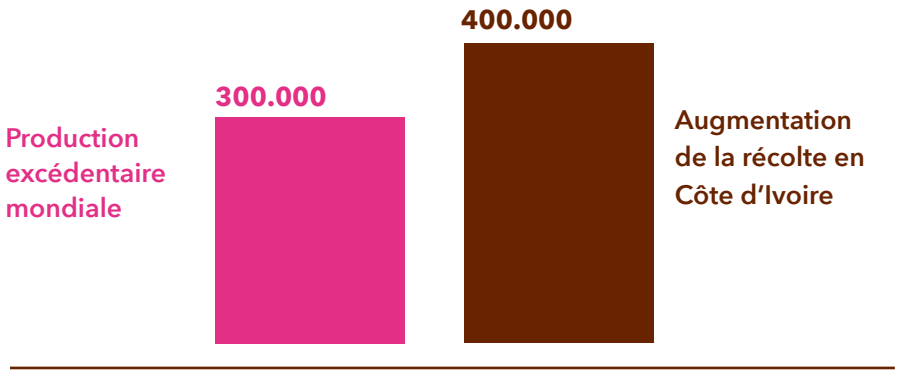

tonnes métriques *Source : ICCO, Bulletin trimestriel de statistiques du cacao*

maintenir la viabilité de son industrie de transformation du cacao, le pays est désormais importateur net de cacao, en particulier de fèves d'Afrique de l'Ouest.

Conclusions & recommandations

Les pays producteurs devraient harmoniser leurs politiques cacaoyères – avec une meilleure gestion de l'offre et des politiques agricoles intégrées – afin de garantir des améliorations significatives pour les cacaoculteurs. trices. La transparence et l'intégrité sont les principes clés de cette harmonisation.

Évolution dans les pays consommateurs

L'Europe occidentale, les États-Unis et l'Australasie ne sont pas seulement le plus grand bloc de nations consommatrices ; presque tous les sièges des multinationales du cacao et du chocolat y sont installés. En tant que tels, ces régions jouent un rôle doublement important pour que le secteur cacaoyer respecte les droits de l'homme et protège l'environnement.

Sensibilisation des consommateurs

Au cours de la dernière décennie, la sensibilisation des consommateurs aux conditions de production de cacao s'est accrue. Grâce à de nombreuses campagnes, notamment sur le travail des enfants et plus récemment sur la déforestation, les médias et la sensibilisation du public sont les principaux moteurs de l'évolution vers des normes (supérieures) et la certification dans l'industrie du chocolat. Dans le même temps, les campagnes risquent parfois de trop simplifier les raisons sous-jacentes du travail des enfants et de la déforestation, telles que la pauvreté et le manque d'infrastructures. Ces problèmes nécessiteront des approches multifacettes.

Plates-formes nationales

Les plates-formes nationales se sont avérées être un instrument précieux pour stimuler le dialogue entre les différents intervenants tout au long de la chaîne de valeur. Cependant, l'industrie du chocolat comprend de nombreux acteurs d'envergure mondiale et régionale. Par conséquent, mettre davantage l'accent sur les discussions multipartites au niveau européen ou mondial pourrait constituer un pas en avant. Organisée de manière transparente et efficace, une telle initiative pourrait faciliter l'échange d'expériences des plates-formes nationales. Toutefois, les plates-formes de dialogue consomment beaucoup de ressources financières et en personnel. C'est pourquoi il est souvent difficile pour les ONG de participerce qui exclut aussi les planteurs·teuses, alors que les entreprises disposent généralement des moyens. Les plates-formes de dialogue ne sont pas une fin en soi. Elles ne valent la peine d'être déployées que si elles conduisent à un véritable changement sur le terrain.

La plate-forme nationale la plus importante et la plus active est la German Sustainable Cocoa Initiative (GISCO). Bien qu'elle soit la plus active, elle manque encore clairement d'ambition. Son seul objectif quantifié est d'augmenter la quantité de cacao certifié pour atteindre 70 % d'ici 2020. Son projet pilote en Côte d'Ivoire, Pro Planteurs, mobilise beaucoup de ressources, mais il n'est pas certain que ce programme aura l'impact souhaité et qu'il pourra servir de modèle pour des approches intégrées.

En tête du peloton il y a plusieurs années, la plate-forme nationale néerlandaise « Choco Working Group » a considérablement réduit ses activités,

se concentrant principalement sur l'engagement d'une consommation de cacao certifié à 100 % d'ici 2025. Le collectif évalue actuellement la manière dont le Choco Working Group peut être relancé, et ce que cela signifierait en termes d'ambitions, d'organisation et d'actions. Reste à savoir si le Choco Working Group peut apporter une valeur ajoutée aux membres par rapport à d'autres plates-formes multipartites (internationales) qui rassemblent les parties prenantes plus régulièrement et qui ont des échanges plus ciblés et plus porteurs.

Récemment, une plate-forme suisse pour un cacao durable a été créée. Toutefois, son manque d'ambition est décevant, compte tenu de l'importance et de la taille du secteur chocolatier suisse à l'échelle mondiale. Plutôt que de se concentrer sur la chaîne de valeur des entreprises suisses, la plate-forme limite ses objectifs de durabilité aux produits cacaoyers physiquement importés en Suisse, négligeant ainsi le cacao négocié, traité et transformé en chocolat par les entreprises suisses à l'étranger. En outre, elle n'établit pas de définition du « cacao durable », ni d'engagements pour s'attaquer aux problèmes principaux de la filière.

Il est décevant de constater qu'il n'y a toujours pas d'action coordonnée significative sur les mesures à prendre dans de nombreux autres grands pays européens consommateurs et fabricants tels que la Belgique, le Royaume-Uni, la France et l'Italie.

Aux États-Unis, le ministère du Travail poursuit ses activités au sein du Groupe de coordination sur le travail des enfants dans le cacao (CLCCG), qui donne chaque année un aperçu des progrès réalisés par les entreprises dans la lutte contre le travail infantile. Le CLCCG a maintenant chargé l'Université de Chicago de mener une enquête sur les conséquences des pires formes de travail des enfants dans la cacaoculture en Afrique de l'Ouest. Il est peu probable que les États-Unis établissent une plate-forme nationale, comme c'est le cas dans certains pays européens, dans un avenir proche. Green America et l'International Labor Rights Forum ont proposé une telle initiative, mais les sociétés chocolatières américaines privilégient la collaboration par le biais de Cocoa Action, bien qu'il ne s'agisse pas d'un projet multipartite.

Vente au détail

Les détaillants jouent un rôle crucial dans les efforts visant à accroître la durabilité du secteur cacaoyer pour trois raisons. Premièrement, ils exercent beaucoup de pression sur les producteurs·trices de chocolat, en essayant d'obtenir les prix les plus bas possible. Cela va à l'encontre de la nécessité de payer le cacao plus cher au producteur et d'investir davantage dans la durabilité. Deuxièmement, le cacao est de plus en plus

vendu sous des labels privés des grands détaillants. Aussi, ils deviennent eux-mêmes des entreprises de chocolaterie. Par exemple, sur le plus gros marché d'Europe, en Allemagne, près d'un tiers des ventes de chocolat provient de labels privés.[23] Troisièmement, comme nous l'avons montré dans le précédent baromètre du cacao, les détaillants gagnent une part importante des bénéfices dans la chaîne de valeur du cacao. À ce titre, ils doivent également assumer leurs responsabilités.

Inclure les détaillants dans les discussions mondiales sur le cacao est un défi, car beaucoup d'entre eux sont des acteurs majeurs au niveau national ou régional, mais pas au niveau mondial. Cependant, les détaillants devraient être plus conscients que la pression locale – mais universelle – sur les prix du chocolat est un enjeu de taille dans le débat mondial sur la pauvreté des planteurs·teuses et qu'ils ont leur part de responsabilité s'il y a des problèmes dans leurs chaînes d'approvisionnement en cacao. Ils devraient être intégrés au débat et assumer leurs responsabilités, non seulement au niveau national, mais aussi au niveau mondial.

Accords commerciaux

La plupart des plus grands pays producteurs de cacao, notamment la Côte d'Ivoire et le Ghana, ont conclu des accords de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne. Ces accords commerciaux bilatéraux sont contestés, car l'Union européenne les utilise pour ouvrir les marchés des anciennes colonies de certains de ses membres. Les producteurs·trices et les transformateurs de cacao profitent de ces accords, qui leur donnent libre accès au marché européen. Les pays qui ont refusé de signer ces accords commerciaux ne rencontrent pas de problèmes pour les fèves de cacao brut, mais pour les produits transformés du cacao. Les producteurs·trices nigérian·e·s, par exemple, paient des droits de douane allant jusqu'à 6,1 % pour les produits du cacao. En raison de la concurrence intense dans le secteur du broyage et des faibles marges, les broyeurs nigérians sont plus ou moins exclus du marché européen. Les pays qui ne font pas partie du système des APE, comme l'Équateur et le Pérou, sont confrontés à des obstacles similaires.

Conclusions & recommandations

Les pays consommateurs ne sont pas seulement importants en raison de leur consommation, mais aussi parce que c'est là que siègent les grandes multinationales du cacao et du chocolat. Les plates-formes sur les stratégies nationales doivent conduire à un changement réel, et pas uniquement à plus de dialogue. Il devrait y avoir une meilleure harmonisation au plan transnational pour vraiment faire la différence. Les détaillants doivent être beaucoup plus engagés dans le dialogue mondial sur le cacao.

3. **Certification**

Certification

Produit / vendu comme certifié

(données tirées d'un questionnaire)

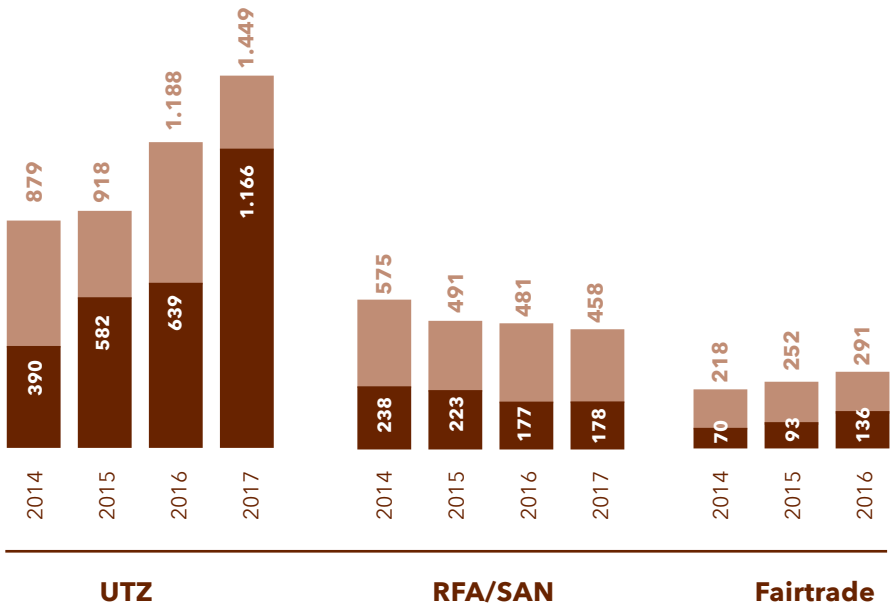

Quand le seul outil dont vous disposez est un marteau, vos problèmes ressemblent tous à des clous. Pendant longtemps, dans le secteur du cacao, le seul outil disponible pour atteindre la durabilité semblait être la certification. Peut-être : Aujourd'hui, la filière bénéficie d'un éventail de mesures possibles beaucoup plus large, notamment l'augmentation des efforts, davantage de données, d'études et de réelles expériences.. En outre, les organisations de référence commencent à diversifier leurs activités, s'impliquant davantage dans le développement des compétences et le plaidoyer. Toutes les organisations de référence sont profondément engagées dans le débat sur le revenu minimum vital et mènent des recherches sur la manière de l'atteindre.

Les termes « cacao certifié » et « cacao durable » sont encore souvent utilisés – à tort – de façon interchangeable, en particulier dans les « engagements de durabilité », pris par plusieurs plates-formes nationales et par de grandes entreprises. Bien que la certification puisse être une étape importante pour les entreprises dans l'amélioration de leur chaîne d'approvision-

nement, la durabilité va bien plus loin et demande des efforts conjoints avec d'autres entreprises, ainsi qu'une forte participation du gouvernement.

Normes et revenu digne

Aucune de ces normes n'a été en mesure de contribuer de manière significative à l'obtention d'un revenu digne pour les planteurs·teuses, ni même de les sortir de la pauvreté structurelle. Le revenu moyen des cacaoculteurs.trices certifiés est certes légèrement supérieur, mais l'impact global est relativement faible. Le cacaoculteur et le cacaocultrice moyen certifié reste pauvre.[24 25 26 27 28]

Bien que les organismes de normalisation soient conscients de ces problèmes, ils subissent la pression de la concurrence entre les systèmes existants. Les chocolatiers et les détaillants ont tendance à rechercher l'étiquette la moins chère, négligeant ainsi les retombées négatives potentielles de cette pression sur les prix. La course aux volumes certifiés n'a pas contribué à un relèvement du niveau.

En outre, les organismes de normalisation n'ont aucun contrôle direct sur toute une série de variables primordiales pour la subsistance des exploitants, notamment l'accès aux infrastructures (écoles, soins de santé, routes et accès aux marchés, etc.), la qualité et l'application des législations foncières, la disponibilité des intrants, etc.

Fairtrade

Fairtrade est la seule des trois principales normes qui définit un prix minimum (de 2 000 $ US la tonne comme prix à l'exportation). Avec l'effondrement des prix de 2016-2017 et pour la première fois en dix ans, Fairtrade a dû activer le prix minimum en Côte d'Ivoire pendant quelques mois. Cela signifie que le prix minimum Fairtrade est très probablement beaucoup trop bas pour permettre aux cultivateurs.trices d'échapper à la pauvreté. En plus du prix minimum, Fairtrade est aussi la seule des trois à avoir une prime fixe de 200 US $ par tonne, offrant une certaine protection aux exploitants compte tenu de leur faible position de négociation, tout en bas de la chaîne d'approvisionnement.

Fairtrade entame actuellement la phase finale d'une révision majeure et nécessaire de ses systèmes de fixation des prix du cacao. Cette révision évalue de façon critique à la fois le prix minimum garanti et les primes, car les recherches de Fairtrade montrent que le cacaoculteur.trice moyen·ne ne gagne que 37 % d'un revenu digne en Côte d'Ivoire rurale, et que le pourcentage médian est encore bien inférieur (25 %).[29] Le choix de Fair-

trade de faire cet examen et d'en publier les résultats est un jalon important, encourageant d'autres normes à en faire autant.

UTZ/Rainforest

Les deux autres grandes normes du cacao, UTZ et Rainforest Alliance, ont fusionné en janvier 2018, et poursuivront leurs activités sous le nom de Rainforest Alliance. D'ici mi-2019, les deux normes ne feront plus qu'une – qui reste à élaborer. Cette fusion est l'occasion de mettre au point des instruments et de nouvelles approches pour faire en sorte que le revenu des cultivateurs.trices certifiés devienne une réalité. Ni UTZ, ni Rainforest n'ont des systèmes de protection des exploitants contre l'évolution du marché, comme la crise actuelle des prix. La nouvelle norme pourrait s'inspirer de Fairtrade, avec des primes fixes et des prix minimums. Elle devra aller plus loin que proposer des solutions agronomiques et s'attaquer aux déséquilibres des forces dans la chaîne d'approvisionnement, et en particulier à la fixation du prix du cacao, pour assurer un revenu vital aux petits producteurs·trices.

CEN/ISO

Après plusieurs années de rédaction, la norme mondiale CEN/ISO est presque achevée. Lors d'un vote mondial, elle sera soit approuvée, soit rejetée plus tard cette année. De nombreux éléments de la norme sont déjà incorporés dans les normes existantes ou dans les normes des entreprises. Reste à savoir comment et si la norme CEN/ISO sera utilisée dans la pratique, car il n'y aura pas d'organisation centrale responsable de sa mise en œuvre.

Normes des entreprises

Certaines entreprises comme Hershey's et Mars maintiennent leurs engagements de certification à 100 % en les combinant souvent à des programmes de durabilité complémentaire. D'autres entreprises choisissent aujourd'hui d'élaborer leurs propres programmes internes de développement durable, comme le programme Cocoa Life de Mondelēz, qui a adopté la certification Fairtrade au Ghana.

Il est positif que les entreprises souhaitent s'impliquer en matière de durabilité plutôt que d'externaliser la responsabilité à un organisme de normalisation. Toutefois, cela soulève aussi des préoccupations, notamment en ce qui concerne la transparence et la fiabilité des rapports, rendant les planteurs·teuses – déjà aux prises avec une grave asymétrie de pouvoir dans la relation avec leurs acheteurs – encore plus dépendants des grandes entreprises de cacao.

Composantes

Dans la critique de la certification, les diverses composantes sont souvent utilisées à tort de manière interchangeable ou considérées comme un seul thème. Première composante : les organismes de normalisation (tels que Fairtrade, UTZ ou Rainforest Alliance/SAN) établissent une norme pour le cacao, définissant les critères d'une production de cacao durable. Deuxième composante : les organismes de vérification effectuent un audit pour certifier que les critères de la norme sont respectés. Troisième composante : les entreprises cacaoyères achètent le cacao certifié. Quatrième composante : l'organisme de commercialisation, en lien avec l'organisme de normalisation, fait la promotion du label.

Primes

Bien que les exploitants certifiés ne perçoivent un revenu net que légèrement supérieur aux autres, les primes font la différence dans le fonctionnement des coopératives dont les cultivateurs.trices sont membres. Rien que pour cela, la certification reste un outil important, à condition qu'elle renforce les coopératives et qu'elle ne dépende pas de la vision de durabilité des acheteurs.

L'un des principaux défis, cependant, est de voir comment les coopératives et la certification peuvent toucher les planteurs·teuses plus difficiles à atteindre et plus éloignés que les exploitants déjà organisés. La tâche serait plus aisée si tout le cacao certifié pouvait être vendu en tant que tel, et donc à un prix plus élevé ; selon la norme, entre 20 % et 60 % du cacao produit comme certifié n'est pas vendus comme certifiés.

Engagements excessifs/Résultats insuffisants

Il est essentiel que les normes se tiennent à un message clair, en veillant à ne pas susciter de trop grandes attentes qu'elles ne pourraient pas remplir. Sur des sujets tels que la réduction de la pauvreté ou le respect des droits de l'homme, il semble y avoir un écart entre ce que les consommateurs espèrent de leur achat et ce les normes peuvent raisonnablement prétendre vendre. Au début de la chaîne d'approvisionnement, il y a souvent un écart entre les attentes des planteurs·teuses et la réalité. Lorsque les attentes ne sont pas satisfaites, cela peut conduire à une désillusion générale qui lèse tout le secteur. La certification devrait devenir beaucoup plus transparente tant à l'égard des consommateurs qu'à l'égard des exploitants et des coopératives.

Entreprises :

Cacao certifié* / Cacao utilisé en 2017[1]

** cacao certifié ou projet propre vérifié*

Négociants/Transformateurs

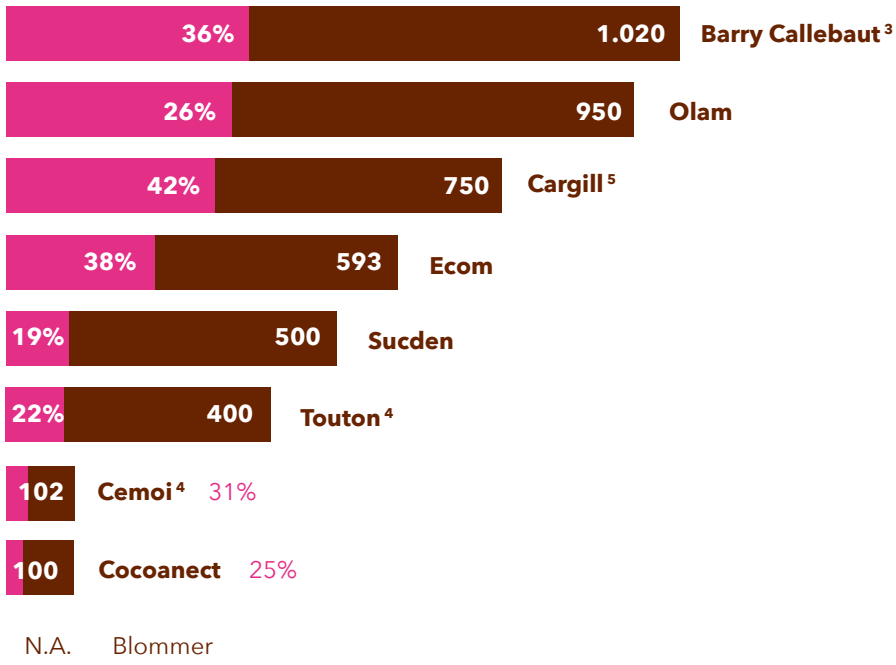

Producteurs de chocolat

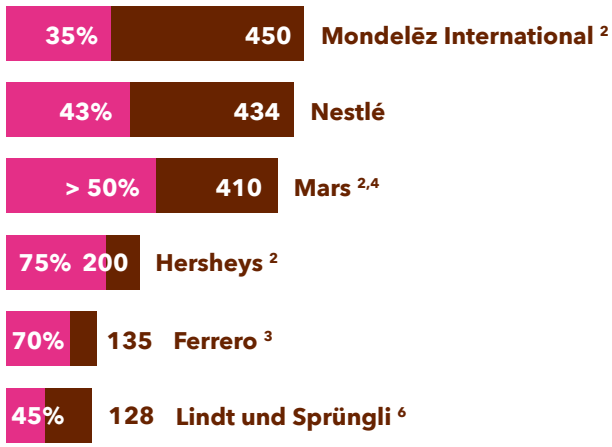

(1) la plupart des sociétés se réfèrent aux taux de conversion ICCO : beurre de cacao 1,33, pâte de cacao 1,25, poudre de cacao et gâteau de cacao 1,18

(2) estimation de la demande de cacao

(3) 01/09/2016-31/08/2017

(4) 2016

(5) 01/06/2016 – 31/05/2017

(6) traçable et vérifiable

Conclusions & recommandations

Toutes les normes devraient inclure le revenu digne comme un principe clé de leurs codes de conduite. Elles devraient également comprendre un prix minimum à la production – sur la base du calcul du revenu digne. Cela pourrait s'accompagner d'une prime flexible. Parallèlement, les exploitants ne devraient pas dépendre de leur pouvoir de négociation pour le montant de leur prime. Plus en aval, il serait intéressant d'examiner si les normes pourraient fixer le devoir de vigilance en matière de respect des droits humains dans le cadre du code de conduite des négociants. Tant que la législation fait défaut, il serait intéressant de demander aux entreprises ou détaillants de vendre un produit avec une étiquette de certification conforme au revenu minimum digne et le devoir de vigilance en matière de respect des droits humains.

4. **Garantie d’un revenu vital**

Garantie d'un revenu vital

La garantie d'un revenu vital est un droit de l'homme.* Cependant, on ne sait toujours pas avec certitude ce qu'une famille moyenne d'exploitants de cacao gagne actuellement, ni ce qu'elle devrait gagner pour subsister. Au cours des dernières années, diverses nouvelles études ont été publiées. Les calculs – au mieux incomplets – des précédents baromètres du cacao peuvent maintenant être précisés par des données issues de recherches sur le terrain. Cela permet de réaliser de nouveaux calculs de revenu. Malheureusement, le principal résultat est que la majorité des cacaoculteurs. trices vivent bien en dessous du seuil de pauvreté.

Pauvreté

La pauvreté est à l'origine de presque tous les défis auxquels le secteur cacaoyer est confronté, qu'il s'agisse du travail des enfants, de la déforestation, de la malnutrition infantile ou toute une série d'autres problèmes. En tant que tel, le principal défi que doit relever de la filière cacao est l'élimination de la pauvreté. L'un des principaux points de départ, comme nous le préconisons depuis plusieurs années, est une approche commune pour un revenu vital.

Données accessibles au public

De plus en plus d'entreprises définissent des indicateurs de performance clé (KPI) pour un approvisionnement en cacao plus durable. L'étape suivante consiste à identifier l'écart entre la situation actuelle et ce qui est

---

* Le préambule du document fondateur de l'Organisation internationale du travail en 1919 déclare la nécessité d'un « salaire assurant un niveau de vie convenable, tel qu'on le comprend dans leur temps et dans leur pays ». La Déclaration universelle des droits de l'homme stipule qu'une « rémunération équitable et satisfaisante » est un droit fondamental, non seulement pour le travailleur, mais aussi pour sa famille (ONU 1948 : article 23 (3)). Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU est encore plus spécifique, désignant une « existence décente pour eux et leur famille » un droit fondamental (ONU 1966 : article 7). En outre, les Principes directeurs des Nations unies relatif aux entreprises et aux droits de l'homme stipulent qu'il est du devoir des gouvernements de protéger les personnes contre les violations des droits de l'homme et qu'il incombe aux entreprises de respecter ces droits (ONU 2011).

défini comme durable. Très peu de recherches portant sur ce fossé sont accessibles au public. Souvent, les entreprises commandent des études, mais n'en diffusent pas les résultats. Toutefois, lorsqu'elles sont publiées – à l'instar de la recherche de Barry Callebaut de 2017 sur le revenu des planteurs·teuses et la récente analyse de Fairtrade sur le revenu vital – il devient clair que l'écart entre la situation actuelle et une situation souhaitable reste important.

Indicateurs clés de performance sur le revenu et la pauvreté

Une partie du questionnaire envoyé par les auteurs du baromètre du cacao aux principales entreprises cacaoyères et chocolatières portait sur d'éventuels indicateurs clés de performance (KPI) sur « le revenu des planteurs·teuses et/ou la réduction de la pauvreté des exploitant·e·s ». Si l'on compare avec les baromètres précédents, cette fois-ci, plusieurs entreprises ont communiqué leurs KPI ainsi que des résultats chiffrés. Il n'est pas possible de valider ces chiffres sans avoir accès aux bases de données correspondantes, mais le fait qu'ils existent et ont été partagés indique qu'au moins une partie des grandes entreprises reconnait maintenant qu'il y a un fossé béant entre le revenu actuel des cultivateurs.trices et un revenu vital ou du moins un revenu minimum, conformément aux critères de pauvreté établis par la Banque mondiale.

Prix

Il est évident que le prix actuel du cacao est trop bas pour combler l'écart entre le revenu actuel et un revenu vital. De nombreux employés des entreprises l'admettent dans des conversations privées. Les négociants et les transformateurs de cacao, par exemple, ont confié aux auteurs qu'ils savaient que le prix du cacao devait être sensiblement plus élevé. Cependant, pour trouver une solution, beaucoup comptent encore sur le marché. Bien qu'ils reconnaissent le problème, les négociants et les transformateurs de cacao insistent souvent sur le fait qu'ils n'augmenteront les prix que si les entreprises de chocolat payent pour l'ajustement des coûts d'approvisionnement. De nombreuses entreprises chocolatières accusent entre-temps la pression sur les prix exercée par les détaillants. Le débat est certes lancé, mais au point mort depuis plus d'une décennie.

Définition du revenu vital

Le revenu vital est le revenu net qu'un ménage devrait gagner pour permettre à tous ses membres d'avoir un niveau de vie décent. Les éléments d'un niveau de vie décent comprennent : la nourriture, l'eau, le logement, l'éducation, les soins de santé, le transport, l'habillement et d'autres besoins essentiels, y compris des réserves en cas d'imprévu. Il est défini comme un revenu net, les coûts découlant de l'agriculture sont donc inclus dans ce calcul.*

Variables affectant le revenu

Les exploitants et les membres adultes d'un foyer peuvent travailler un certain nombre de jours par an. Le revenu qu'ils tirent de ce labeur dépend d'une combinaison de divers facteurs décisifs. Le rendement à l'hectare, la taille des champs et, bien sûr, les prix des produits récoltés déterminent si un exploitant gagne un revenu suffisant pour entretenir son ménage. Tous ces éléments doivent être pris en considération pour assurer un revenu suffisant. Il serait singulier de s'attendre à ce qu'un planteur échappe à la pauvreté avec une très faible productivité, mais en même temps, il serait déraisonnable qu'il doive se fixer un rendement spectaculaire pour gagner décemment sa vie, car il y a des contraintes à l'augmentation du rendement, comme des niveaux intolérables de pesticides, une quantité illusoire de travail supplémentaire ou des exigences irréalisables en termes de crédit et de financement. Les variables de rendement, terres et prix englobent une variété de défis qui doivent être considérés dans leur ensemble.

Rendement

On devrait soutenir et encourager les exploitants à augmenter leurs rendements. Le défi majeur de l'augmentation du rendement est de savoir comment le stimuler de manière durable, et sans que cela ne vienne entraver les autres interventions nécessaires.

Il est clair que les entreprises se doivent de fondamentalement modifier leur approche. Elles doivent promouvoir non seulement un accroissement unilatéral de la productivité, mais aussi l'utilisation du revenu net, et non des fèves par hectare, comme mesure clé. Cela doit s'accompagner d'une diversification en général – et de l'agroforesterie en particulier – et d'une

* Définition du revenu vital de la « Communauté de pratique » de la GIZ, ISEAL et Sustainable Food Lab.

utilisation limitée et intelligente des produits agrochimiques. Les gouvernements jouent un rôle majeur dans la garantie de politiques agricoles intégrées et d'infrastructures publiques décentes telles que l'accès aux marchés et aux services d'information.

L'augmentation des rendements permet de réduire les superficies plantées en cacaoyers. Ces zones pourraient être converties en cultures diversifiées (voir ci-dessous) ou être reconverties en forêts naturelles pour restaurer la biodiversité et réduire certains des effets négatifs de la déforestation.

Bénéfice net et non rendement comme mesure clé

Bien qu'il s'agisse d'une étape importante, l'augmentation du rendement n'est pas la solution qui résoudra les problèmes du secteur cacaoyer, contrairement à ce que croient souvent les entreprises. Comme l'a montré la baisse actuelle des prix, le fait de compter sur l'augmentation du rendement pour résoudre les problèmes de revenu ne fonctionnera pas de façon autonome. L'augmentation des rendements peut contribuer positivement à relever le revenu des planteurs·teuses, à condition que les prix ne baissent pas et que les coûts financiers et de main-d'œuvre ne grimpent pas plus vite que ce que l'augmentation des rendements peut compenser. Cependant, l'augmentation de la productivité totale de toutes les exploitations cacaoyères ne fera qu'exacerber l'offre excédentaire mondiale actuelle, ce qui entraînera une baisse encore plus marquée de l'attention. Une augmentation du rendement exige également plus d'investissements et de main-d'œuvre. Même au niveau des prix d'avant l'effondrement, de nombreux exploitants étaient trop pauvres pour investir dans une cacaoculture plus durable et plus productive.

Cocoa Action et productivité

Du point de vue de l'industrie, stimuler le rendement est un moyen d'assurer un approvisionnement futur stable en cacao à faible coût. Il n'est donc pas surprenant que les approches actuelles de l'industrie en matière de durabilité soient presque exclusivement basées sur l'augmentation de la productivité par hectare. Le rendement par hectare est d'ailleurs le principal indicateur de performance clé du programme de durabilité Cocoa Action. Il faut que cela change et inclue des mesures sur le revenu net des planteurs·teuses.

Diversification

Tout programme encourageant une hausse de la productivité devrait inclure la diversification des cultures. Elle rend les exploitants moins dépendants d'une seule denrée de base, ce qui leur donne plus de souplesse. La diversification des cultures peut également entraîner une augmentation de la biodiversité, tant au niveau de la flore que de la faune. En outre, la diversification – en particulier l'agroforesterie – permet à long terme d'atténuer les changements climatiques et de mieux s'adapter aux variations.

Dans le même temps, les recherches montrent que de nombreux ménages producteurs de cacao disposent déjà d'un revenu assez diversifié. Mais les cultivateurs.trices dépendent encore fortement du cacao, car cette culture assure généralement les revenus les plus élevés, du moins dans la plupart des principales régions productrices de cacao d'Afrique de l'Ouest.[30] Il convient d'évaluer soigneusement si les ménages cultivateurs.trices de cacao détiennent les ressources (en main-d'œuvre) nécessaires à une plus grande diversification. En outre, s'il n'y a pas de marché pour des produits diversifiés, la diversification n'a pas vraiment d'intérêt pour les exploitants. Simultanément, les gouvernements producteurs devraient se concentrer sur les politiques agricoles et soutenir les marchés locaux pour les cultures vivrières. Ils devraient également investir dans les infrastructures, en particulier les routes, afin de réduire les coûts de transport des produits périssables vers les marchés locaux.

Produits agrochimiques

L'utilisation de fongicides et de pesticides protège largement les cultures contre les maladies, mais les mesures de la filière cacao ont été insuffisantes pour traiter les effets indésirables du recours aux produits agrochimiques, notamment en ce qui conserne les conditions de travail dangereuses pour celles et ceux qui pulvérisent les produits agrochimiques, la contamination des écosystèmes et les souches encore plus résistantes de nuisibles et maladies dues à une mauvaise application. Le mode de distribution arbitraire, notamment au Ghana, a également conduit à une corruption généralisée, les produits agrochimiques destinés à être donnés gratuitement aux cultivateurs.trices étant vendus sur le marché local, voire dans les pays voisins.

La distribution et l'utilisation des produits agrochimiques ont souvent été, dans le meilleur des cas, hasardeuses et réalisées sur la base de connaissances insuffisantes. Les résultats préliminaires montrent que le recours aux engrais, en particulier, peut n'avoir qu'un impact très limité s'ils sont utilisés sur des plantations d'arbres anciens. Les pesticides sont coûteux et ne permettent d'améliorer les revenus que s'ils sont pulvérisés à temps, de manière adéquate et associée à d'autres bonnes pratiques agricoles.

Régénération

En Afrique de l'Ouest en particulier, la plupart des cacaoyers vieillissent et perdent en productivité. Une campagne massive de régénération sera nécessaire, surtout pour introduire des variétés résistantes aux maladies, et cela permettra de limiter le recours aux produits agrochimiques. Mais la régénération est un exercice coûteux, et il faut compter environ quatre ans pour pouvoir en tirer des bénéfices financiers. Compte tenu des prix de 2017, les planteurs·teuses courent un plus grand risque s'ils investissent dans la régénération. Selon les données recueillies par la GIZ, le bénéfice de la plantation renouvelée – même avec de bonnes pratiques agricoles et une productivité plus élevée – ne représenterait en Côte d'Ivoire qu'environ [31] euros par an et par hectare sur 25 ans.31 Pour que la régénération devienne une activité rentable, il faut que les niveaux de prix augmentent de manière significative.

Formation

La plupart des projets des sociétés cacaoyères et des agences de coopération au développement visent à former les planteurs·teuses. Souvent, les exploitants ne suivent pas ces formations ou n'appliquent pas ce qu'ils apprennent en raison d'un manque de capital d'investissement. Dans une étude, 85 % des planteurs·teuses de l'est de la Côte d'Ivoire ont déclaré qu'ils n'avaient pas besoin de formations supplémentaires. Ils estiment qu'ils disposent de connaissances suffisantes, mais ce dont ils ont besoin, c'est de capitaux d'investissement pour mettre en œuvre ce qu'ils ont appris.[32] Les formateurs et les employés d'entreprises qui ont travaillé en Afrique de l'Ouest voient la chose du même œil. L'autre problème majeur en Afrique de l'Ouest, mais aussi dans la plupart des régions productrices de cacao, c'est la faiblesse des coopératives. Souvent, elles ne sont pas efficaces lorsqu'il s'agit de représenter les planteurs·teuses ou de prévoir des formations. Même si c'était le cas, la plupart des exploitants n'appartiennent à aucune coopérative, ce qui rend encore plus difficile leur accès à la formation.

Pénurie de main-d'œuvre (et les soins de santé comme outil d'augmentation de la productivité)

L'une des mesures les plus efficaces pour soutenir les familles de cacaoculteurs.trices est de faciliter l'accès aux établissements de soins de santé et à l'eau potable. L'amélioration de la santé et la réduction des pertes de productivité dues à la maladie constituent également un outil essentiel à la diminution du travail des enfants, car la pénurie de main-d'œuvre rémunérée adulte est un facteur déterminant de l'incidence du travail des enfants.

Le paludisme, par exemple, est l'une des principales causes de décès chez les enfants de moins de cinq ans en Côte d'Ivoire. Il est endémique dans les régions cacaoyères, surtout pendant la saison des pluies. Le paludisme peut exacerber l'anémie et d'autres indicateurs de malnutrition. En Côte d'Ivoire, selon une étude, les maraîchers atteints du paludisme qui avaient manqué plus de deux jours de travail au cours de la saison des cultures avaient des rendements inférieurs de 47 % et des revenus inférieurs de 53 % aux cultivateurs.trices qui avaient manqué moins de deux jours. De plus, quand les producteurs·trices tombent malades, il est probable qu'ils comptent davantage sur les membres de leur famille pour les aider dans leurs tâches à la ferme, y compris les enfants.[33] *Par ailleurs, lorsque les enfants sont souffrants, les membres du ménage agricole travaillent généralement moins pour s'occuper d'eux.*

Travail et terre

L'obtention d'un revenu idéal de la cacaoculture repose sur la main-d'œuvre. Pour exploiter une plus grande surface agricole, il est nécessaire d'embauche de la main-d'œuvre rémunérée. De nombreux petits exploitants agricoles dépendent en partie de cette main-d'œuvre pendant les principaux mois de récolte, mais aussi pour des tâches spécifiques telles que la taille ou la pulvérisation. Même les producteurs·trices ayant une petite exploitation emploient des ouvriers, bien que le nombre de jours de travail par hectare de cacao varie considérablement.

Il n'existe pas de données disponibles sur la quantité de travail qu'un exploitant devrait idéalement investir par hectare ni sur ce que cela signifierait pour la plantation. Les études ont démontré que les cultivateurs.trices dont les plantations sont plus vastes investissent beaucoup moins dans la main-d'œuvre, ce qui se traduit par des rendements à l'hectare beaucoup plus faibles.[34]

Selon le coût de la main-d'œuvre rémunérée* et le prix du cacao, les exploitations agricoles qui emploient une main-d'œuvre salariée et dont la productivité est plus élevée gagnent potentiellement moins que les cultivateurs.trices qui exploitent une exploitation plus petite avec moins d'heures

* En plus du revenu vital pour les cultivateurs.trices, il existe aussi un débat sur le salaire vital pour les travailleurs. Il est possible que les salaires actuels soient bien inférieurs au salaire minimum vital. Bien qu'un tel salaire exercerait probablement encore plus de pression sur les prix pour les exploitants, c'est une étape nécessaire pour parvenir à un secteur cacaoyer durable.

et des rendements inférieurs, car les coûts de la main-d'œuvre rémunérée sont souvent nettement supérieurs au revenu des exploitants. En 2014, les producteurs·trices ghanéen·ne·s payaient les ouvriers 5 $ US par jour, avec un taux similaire en Côte d'Ivoire entre 4 et 6 $ US.[35] Aussi, pour qu'une exploitation agricole soit viable, il ne suffit pas de tenir compte de sa taille, mais également de la disponibilité de la main-d'œuvre et d'un revenu agricole (et donc d'un prix du cacao) suffisant pour se permettre des ouvriers.

Prix

Plus d'un an s'est écoulé depuis l'effondrement du prix du cacao fin 2016. Les exploitants ont été les plus durement touchés, tout en étant les moins capables d'amortir le choc. Certain·e·s planteurs·teuses confient que non seulement ils et elles ne gagnent pas un revenu vital, mais qu'ils cultivent maintenant le cacao à perte. Pourtant, il n'existe aucun effort concerté de la part de l'industrie ou des gouvernements pour alléger ne serait-ce qu'une partie du fardeau de cette perte abrupte de revenu pour les petits exploitants déjà appauvris.*

Une augmentation du prix à la production est tout particulièrement nécessaire. Dans le même temps, la tendance à long terme des prix du cacao est à la baisse.[36] Un document récent commandé par le gouvernement néerlandais affirme que « les exploitants ont besoin d'une nette augmentation du prix de leur cacao, mais aussi d'une augmentation substantielle de la productivité afin de gagner décemment leur vie avec le cacao. »[37] Ce n'est plus seulement un argument avancé par des militants ou des chercheurs indépendants. De nombreux cadres supérieurs du secteur cacaoyer font des déclarations similaires dans le dialogue mondial sur le cacao.

Il est non seulement nécessaire d'examiner les moyens d'influencer les prix à la production pour protéger les exploitants des envolées de prix, mais également pour accroître le revenu agricole en général. Même avec les prix du milieu de l'année 2016, avant la baisse, la plupart des planteurs·teuses de cacao ne gagnaient pas un revenu vital.

Payer plus

Payer davantage les cultivateurs.trices est le moyen le plus rapide, le plus efficace et le plus simple de remédier à des revenus insuffisants à court terme. Et il est nécessaire d'agir immédiatement, sinon, les effets de l'effondrement des prix seront trop dévastateurs. De toute évidence, cette

* Au Ghana, le Cocobod a subventionné le prix à la production depuis la crise, maintenant le prix d'avant l'effondrement, à un coût d'environ 400 millions $ US. On ne sait pas combien de temps encore le gouvernement ghanéen sera en mesure de poursuivre cette politique.

Tendances à long terme du prix du cacao

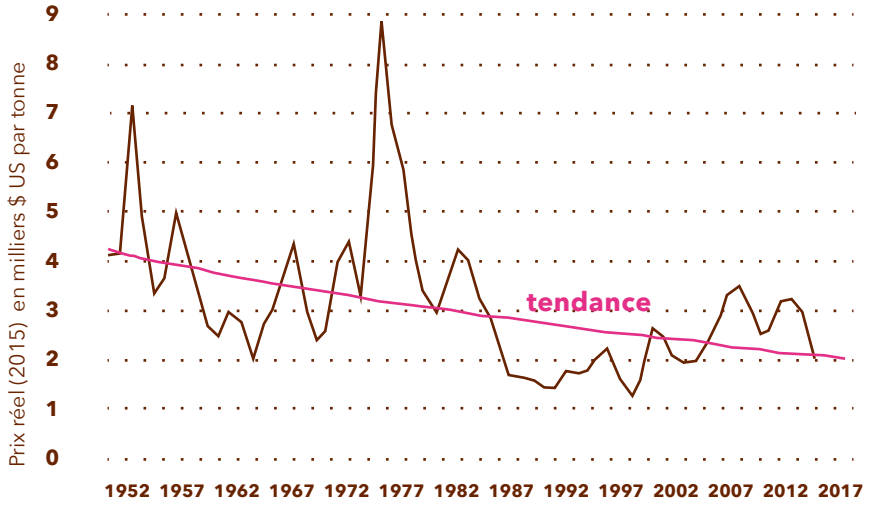

Source : LMC 2018[38]

intervention à court terme doit être associée à d'autres mesures pour éviter d'engendrer involontairement une offre excédentaire croissante sur le long terme. Ces mesures sont décrites en détail dans le présent chapitre.

Antitrust

Il est interdit par la loi de conclure des conventions collectives sur des prix minimums, mais certains indicateurs signalent que les autorités seraient prêtes à participer au débat, à condition qu'il soit destiné à protéger les droits de l'homme et à lutter contre la pauvreté. La discussion en cours sur le revenu vitalmontre la voie à suivre. Le secteur devrait s'entendre sur les moyens de calculer un revenu vital et devrait faire preuve d'une volonté politique suffisante pour en faire le paramètre clé. Aussi, chaque entreprise individuelle pourrait consulter et payer ce prix raisonnable. Elle pourrait adopter les résultats du calcul du revenu vital, sans que ce soit une convention collective.

Il est temps que les entreprises respectent l'impératif moral d'augmenter les prix à la production pour assurer un revenu vital aux familles cacaoyères vivant dans une pauvreté structurelle et le dénuement. Bien qu'il puisse y avoir des craintes de connivences si cette décision devait être prise au niveau collectif, il n'y a aucune raison pour que les entreprises individuelles ne soient pas en mesure de décider unilatéralement de payer davantage leurs fournisseurs.

Futurs marchés

Depuis la libéralisation des marchés du cacao dans les années 1980, sous la pression du FMI et de la Banque mondiale, la filière a toujours éludé la question de l'augmentation les prix à la production. Le « marché » devait équilibrer l'offre et la demande, conduisant ainsi au « juste prix ». Cependant, le marché a abandonné la majorité des cacaoculteurs·trices ; ils sont extrêmement pauvres. Il est temps de s'attaquer à certains des principaux défauts de conception du système.* Dans le secteur du cacao, en particulier, les prix sont fixés sur le marché à terme, qui est de plus en plus conditionné par des algorithmes informatiques. La plupart des acteurs du marché affirment qu'ils n'ont d'autre choix que de suivre la dynamique du marché futur. Par conséquent, il est nécessaire dans un premier temps de trouver des moyens de comprendre et de réduire le pouvoir dont disposent les algorithmes sur le marché.

Primes

Aujourd'hui, la prime reversée aux cacaoculteurs·trices par les organismes de normalisation conduit à une augmentation marginale des revenus. Même la prime fixe de Fairtrade est inférieure à 10 % du prix actuel sur le marché mondial et la plus grande partie est utilisée pour couvrir les coûts de certification ou pour maintenir la coopérative.[39] Pour les ménages ne disposant pas d'un revenu vital, une augmentation même minime est bienvenue. Cependant, il existe un écart important entre la génération de revenu auquel les consommateurs pensent contribuer et la réalité des exploitations cacaoyères.

Primes flexibles

Les primes flexibles seraient une manière éventuelle d'encourager les entreprises à payer plus. Dans un tel système, la prime augmenterait lorsque le prix du marché mondial baisse. Certaines petites entreprises opèrent déjà avec succès sur un modèle de primes flexibles basées sur l'évolution des prix à la production. ** Avec une approche flexible des primes, le risque

---

* Bien que les pouvoirs compensateurs conduisent à un équilibre raisonnable des prix pour la majeure partie de la chaîne d'approvisionnement, la récente étude du SEO indique que « la principale raison de la pauvreté persistante des cacaoculteurs·trices est le fait que la plupart d'entre eux sont des preneurs de prix ne disposant que de peu ou d'aucun pouvoir de marché. » Nienke Oomes, Bert Tieben, et al. Market Concentration and Price Formation in the Global Cocoa Value Chain, SEO Amsterdam Economics, p.1

** Le détail du fonctionnement d'un système de primes flexible a été développée par le Südwind Institut, et peut être téléchargé ici (goo.gl/dyYTq1)

de volatilité des prix peut être réparti entre l'exploitant et l'entreprise. En substance, ce serait la façon la plus réaliste de mettre en place un prix plancher ou d'autres mécanismes de partage des risques.

Traçabilité et relations commerciales à long terme

Une transparence totale de la chaîne d'approvisionnement et des relations commerciales directes, équitables et pérennes entre les producteurs·trices et les entreprises sont des étapes nécessaires, et ce pour diverses raisons. Premièrement, elles assurent la stabilité à long terme pour les planteurs·teuses de cacao, en facilitant l'accès au crédit et aux investissements. Elles fournissent également les conditions préalables à la mise en œuvre du cadre des Nations unies « Protéger, respecter, réparer », selon lequel les entreprises ont la responsabilité de vérifier qu'elles respectent les droits de l'homme dans leurs chaînes de valeur.

De plus en plus, les producteurs·trices de chocolat savent exactement d'où vient le cacao qu'ils utilisent. Très impliqués dans le commerce sur le terrain en Afrique de l'Ouest, ils sont souvent en relation directe avec les organisations paysannes et les coopératives.

Maintenant que les entreprises disposent de ces connaissances, elles doivent les communiquer par une traçabilité de la chaîne d'approvisionnement et par des relations commerciales à long terme, y compris une fixation responsable des prix.

Gestion de l'offre

Toutefois, si les seules mesures étaient des solutions fondées sur les prix et dirigées par l'industrie, l'offre excédentaire de cacao augmenterait d'ici quelques années. L'intervention sur les prix doit s'accompagner d'une approche politique à plus long terme de la part des gouvernements des pays producteurs qui envisagent une politique agricole cohérente et une gestion mondiale de l'offre. Aussi, il est du devoir des gouvernements des pays producteurs de cacao de prendre plus au sérieux leur responsabilité sur cette question. Cependant, la plupart persistent à appliquer des plans nationaux qui visent à augmenter massivement la production de cacao, menaçant ainsi d'inonder encore plus le marché.

Au niveau national, les gouvernements doivent élaborer et mettre en œuvre des politiques agricoles à la mesure des défis à relever, notamment promouvoir et rendre plus accessible la diversification des sources de revenus et le crédit. Les régimes de retraite et les campagnes de reboisement décrits plus haut dans le présent chapitre devraient également en faire partie.

Il existe différentes approches pour limiter l'offre de cacao, y compris l'instauration de fonds de stocks tampons, de quotas, l'introduction d'une collaboration de type OPEP entre les principaux pays producteurs et la limitation physique de l'offre de cacao par des utilisations alternatives des stocks.

Chaque pays devrait contrôler efficacement l'offre, mais cela devrait aussi avoir lieu à l'échelle mondiale. Au niveau national tout comme au niveau mondial, cela nécessiterait de mettre en place des mécanismes opérationnels pour (ré)attribuer des droits de production individuels, vérifier la qualité et les méthodes de production, dépasser la recherche du profit, la corruption et l'évasion fiscale, mettre en place de mécanismes opérationnels pour contrôler la production et le commerce à l'échelle nationale (ré) attribuer des droits de production entre pays et résoudre les problèmes causés par les profiteurs.

Il est impératif de tirer des leçons claires des accords internationaux sur les produits de base en place jusque dans les années 1980. Lles mesures actuelles ont largement échoué du fait d'un traitement inadéquat des questions mentionnées ci-dessus et de motifs idéologiques de déréglementation et de libéralisation des marchés mondiaux des produits de base.[40]

Malgré les échecs passés, la technologie et la traçabilité sont aujourd'hui beaucoup plus avancées. Il existe aussi un accord international d'envergure en vertu du cadre des Nations unies « Protéger, respecter, réparer », selon lequel toutes les entreprises ont la responsabilité de respecter les droits de l'homme dans leurs chaînes d'approvisionnement. Compte tenu de ces tendances, il devrait être possible de réexaminer les anciennes idées avec de nouveaux outils en main pour en faire des stratégies efficaces.

Dans tous les cas, une solution de gestion de l'approvisionnement exigerait une volonté politique marquée. Elle demanderait également un niveau plus élevé de confiance et d'intégrité au niveau gouvernemental que ce n'est le cas actuellement.

Conclusions & recommandations

De nouvelles approches sont nécessaires pour véritablement atteindre un revenu vital. La cacaoculture ne sera pas durable tant qu'elle ne fournira pas un revenu vital aux planteurs·teuses qui travaillent dur. Le revenu net des exploitants doit devenir un indicateur de performance clé pour le secteur, et les données doivent être partagées. Il est impératif de soutenir et d'encourager les producteurs·trices à accroître leurs rendements de manière durable, notamment par la diversification, l'utilisation adéquate des produits agrochimiques et la régénération. Même en réalisant tous ces efforts, le prix du cacao est trop bas pour que l'écart entre le revenu actuel et le revenu vital puisse être comblé. À court terme, les entreprises devraient payer un prix à la production plus élevé, éventuellement sous forme de primes flexibles ou de hausses unilatérales des prix. À moyen terme, des solutions gouvernementales de gestion de l'offre devraient être mises en place pour contrôler la quantité de cacao disponible. Ces mesures devraient s'accompagner de politiques agricoles nationales intégrées portant également sur le reboisement, la diversification des cultures, les réformes agraires et les régimes de retraite.

5. Transparence & responsabilité

Transparence & responsabilité

La transparence et la prise de responsabilité sont essentielles pour la sauvegarde des droits de l'homme et la mise en œuvre de la durabilité, et non une fin en soi. Elles permettent diverses améliorations : mieux gérer et accélérer les progrès ; identifier les lacunes dans les approches actuelles – tant en matière d'investissements supplémentaires que de résultats nécessaires ; prévenir des transgressions ; encourager la limitation des effets des transgressions pour les planteurs·teuses et les communautés cacaoyères ; et mettre en lumière les synergies et chances disponibles entre les différents acteurs.

Les principaux obstacles à la transparence et à la responsabilité ne sont pas d'ordre technique, mais politique. Il faut qu'il y ait une volonté suffisante au sein de tous les groupes d'intervenants du secteur. Les gouvernements et les entreprises jouent un rôle essentiel dans l'établissement de la transparence et de la responsabilité. S'ils travaillent main dans la main, la filière sera bien mieux armée pour relever plus efficacement les défis liés au secteur du cacao.

devoir de vigilance en matière de respect des droits humains

La transparence et la responsabilité sont des outils importants dans la mise en œuvre des droits de l'homme. Selon les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP), les entreprises doivent faire preuve de devoir de vigilance en matière de droits de l'homme. Pour ce faire, les entreprises doivent analyser, prévenir, atténuer, remédier et rendre compte des risques dans leur chaîne d'approvisionnement, non seulement dans leurs propres activités, mais aussi dans celles de leurs fournisseurs.

Cela nécessitera plusieurs étapes, en commençant par l'établissement de rapports obligatoires sur les mesures clés pertinentes, à savoir les capacités et les pratiques de gestion responsable des risques (par exemple, sur le travail des enfants, en communiquant les cas identifiés grâce à ces pratiques, plutôt que de prétendre qu'il n'existe pas). Ces rapports devraient être fondés sur des définitions communes et normalisées. Pour ce faire, il faudra harmoniser la législation en matière de transparence entre les différentes juridictions et marchés, afin d'éviter une fragmentation de la réglementation par pays.

La mise en œuvre des normes de devoir de vigilance en matière de respect des droits humains énoncées dans les protocoles de l'OIT, les UNGP et les principes directeurs de l'OCDE seraient un bon point de départ pour une telle harmonisation. Si l'on se penche sur les petits exploitants, bon nombre de défis identifiés sont liés à des causes structurelles qui ne relèvent pas du domaine de compétence d'une seule entreprise. Les indicateurs utilisés lors de la mise en œuvre du devoir de vigilance devraient rendre compte des changements sous-jacents nécessaires, et exiger la participation des autres acteurs responsables, tels que les gouvernements nationaux.

Enseignement d'une autre denrée : Unilever divulgue l'intégralité de la chaîne d'approvisionnement en huile de palme

La connaissance et l'ouverture de la chaîne d'approvisionnement d'une entreprise (la provenance des produits et les conditions dans lesquelles ils ont été cultivés et/ou produits) renforcent la confiance des investisseurs et des clients, accroissent la conformité et démontrent la confiance de l'entreprise dans ses propres mécanismes de devoir de vigilance en matière de respect des droits humains. Ces derniers mois, Unilever a fourni une liste de toutes les usines et sous-traitants de sa chaîne d'approvisionnement mondiale en huile de palme. Dans le secteur du cacao, une telle publication serait également une excellente mesure à prendre par les multinationales. Il est essentiel de noter qu'il s'agit d'une première étape qui augmente les chances d'identifier et de corriger les lacunes.

Mécanismes de réclamation

La transparence peut également aider les victimes de violations des droits de l'homme dans une chaîne d'approvisionnement à disposer d'un accès à des mécanismes de réclamation pour remédier à ces violations, allant du travail forcé au paiement d'un salaire inférieur au salaire minimum. Cet « accès à des voies de recours » est le troisième pilier du cadre des Nations unies « Protéger, respecter, réparer », qui s›ajoute à l›obligation de protection qui incombe aux gouvernements et de la responsabilité du respect des droits humains imposée aux entreprises. Les mécanismes de réclamation peuvent prendre la forme de moyens judiciaires, administratifs, législatifs ou autres. Les particuliers, les syndicats et les ONG doivent pouvoir porter plainte en cas de non-conformité de l'entreprise ou du gouvernement.

Rapports d'entreprise

Les rapports des entreprises sur la durabilité du cacao et les droits de l'homme ont tendance à ne communiquer que les succès. Les enseignements tirés d'échecs sont rarement rendus publics, ce qui fait que de nombreuses entreprises essaient les mêmes approches sans succès. De plus, la plupart des comptes-rendus sont fondés uniquement sur les résultats et les chiffres en termes absolus et non sur l'impact de l'investissement, ni sa corrélation avec l'ampleur du défi.

Les efforts de collaboration tels que Cocoa Action ont du mal à trouver des données fiables, et lorsque c'est le cas, les informations sont présentées de manière groupée.

Les données des projets restent confidentielles, même lorsqu'elles sont cofinancées par l'aide au développement et donc par des fonds publics des gouvernements consommateurs, comme l'Initiative pour le commerce durable de l'IDH ou d'autres actions similaires.

Les indicateurs doivent être mesurables et les résultats accessibles au public pour évaluer les progrès. Il convient de veiller à ce que les données soient comparables, par exemple en collaborant à l'élaboration d'indicateurs et en coordonnant les périodes examinées. Pour tous les projets de données partagées, il est nécessaire de mener des études de référence et les critères définissant un revenu vital devraient être inclus dans le concept. Enfin, les données doivent être fondées sur l'impact et non sur l'effort. Par exemple, ce n'est pas la construction d'une école qui est pertinente, mais la question de savoir si les taux de fréquentation scolaire ont augmenté et l'analphabétisme a diminué.

Rapport Nestlé/FLA sur le travail des enfants et les plans d'action

La collaboration entre Nestlé et la Fair Labor Association (FLA) est un bon exemple de transparence dans le secteur du cacao. Depuis plusieurs années déjà, la FLA mène des enquêtes annuelles sur l'apparition de problèmes liés au travail dans le cadre du Plan cacao de Nestlé, principalement le travail des enfants. Les résultats de ces enquêtes sont ensuite rendus publics et exigent que Nestlé publie un plan d'action dans un délai déterminé. L'une des recommandations était l'élaboration et la mise en œuvre d'un système de suivi du travail des enfants et de mesures correctives. Ce CLMRS et ses résultats sont décrits ailleurs dans ce baromètre.

Services et ressources publics

La fourniture de services sociaux, éducatifs et sanitaires, le développement des communautés locales et la protection de l'environnement sont principalement du ressort des gouvernements nationaux et des autorités locales. Les communautés cacaoyères souffrent d'un manque d'écoles et de matériel pédagogique, d'un accès déficitaire aux soins de santé et à l'eau potable, de mauvaises routes, de l'absence d'électricité et d'autres infrastructures publiques insuffisantes. Pour que les gouvernements nationaux et locaux puissent améliorer ces services publics, des investissements financiers considérables sont nécessaires. Les gouvernements sont bien entendu souverains en matière de dépenses, mais il existe un réel besoin de transparence financière sur les recettes provenant des diverses formes de taxes sur le cacao et de droits à l'exportation, de même que sur les dépenses consacrées aux services publics et sur le financement et les fonds nationaux de durabilité du cacao ou des systèmes de stocks tampon, s'ils existent.

Dans le domaine de la protection de l'environnement, la double catastrophe actuelle de la déforestation et de la crise des prix constituent deux exemples importants. Ces dernières années, la production de cacao a fortement augmenté, notamment en Côte d'Ivoire. Sans traçabilité de la chaîne d'approvisionnement, les entreprises achètent volontairement, souvent en connaissance de cause et pendant des années, de grandes quantités de cacao dans des zones qui auraient dû être des parcs naturels protégés pendant des années. Les gouvernements n'ont pas fait respecter la protection des zones classées. La transparence de l'approvisionnement et l'efficacité des efforts d'application de la loi sont à la base de toute protection fonctionnelle des ressources publiques.

En outre, la société civile locale, les planteurs·teuses, les organisations d'exploitants, ainsi que les citoyen·ne·s individuels, pourraient s'engager davantage si les gouvernements et les entreprises fonctionnaient de manière transparente et responsable. Ils seraient habilités d'exiger des améliorations de l'infrastructure et des dispositions locales, occuperaient une position de négociation plus forte vis-à-vis des grandes entités commerciales et seraient mieux informés pour prendre des décisions sur les mesures collectives.

Normes

Selon les organismes normatifs tels que UTZ, Rainforest et Fairtrade, la transparence et la responsabilité devraient également inclure des rapports listant les effets des normes sur les moyens de subsistance et les conditions de travail, et pas seulement sur les mesures correctives. En outre, les

normes doivent être plus transparentes en ce qui concerne le paiement des primes et des prix à la production, tant aux coopératives qu'aux exploitants.

Résumé

La transparence et la responsabilité sont essentielles tant pour les entreprises que pour les gouvernements en vue de sauvegarder les droits de l'homme et de mettre en œuvre la durabilité. Le devoir de vigilance en matière de respect des droits humains doit s'inscrire dans un cadre européen. Les mécanismes de réclamation pour les victimes de violation des droits de l'homme devraient également être élaborés et devenir obligatoires.

De surcroît, les entreprises devraient adopter une perspective plus équilibrée en matière d'information, non seulement en communiquant les succès et les intentions, mais aussi en étant ouvertes sur les erreurs et les échecs afin de pouvoir tirer des enseignements à l'échelle de la filière.

Tout en reconnaissant que les gouvernements sont souverains de leurs dépenses, il existe un réel besoin de transparence financière sur les recettes provenant des diverses formes de taxes sur le cacao et de droits à l'exportation, ainsi que sur les dépenses consacrées aux services sociaux, éducatifs et sanitaires, au développement des communautés locales et à la protection de l'environnement.

6. Conclusions

Conclusions

Les efforts déployés par le secteur au cours des dernières décennies pour améliorer les conditions de vie des planteurs·teuses, des communautés et de l'environnement n'ont pas eu d'impact significatif. La portée des solutions proposées est très loin de correspondre à l'étendue du problème. Si la filière du cacao continue ses activités comme si de rien n'était, il faudra des décennies – dans le meilleur des cas – avant que les droits de l'homme soient respectés et que la protection de l'environnement ne devienne la base de la durabilité dans le secteur cacaoyer.

Les entreprises prétendent être confrontées au « dilemme du prisonnier » : elles reconnaissent qu'elles ne paient pas assez pour le cacao, mais à moins que l'ensemble du secteur – en premier lieu la concurrence – ne se penche également de la question du prix, elles ne veulent pas être les premières et payer plus. En conséquence, le secteur s'en tient à la concurrence par les prix, ignorant ses effets sur les droits de l'homme.

Les investissements visant à rendre la production cacaoyère plus durable sont beaucoup trop timides pour avoir un impact suffisant. De plus, il n'y a pas assez d'harmonisation ou d'ambition pour relever les défis du secteur. Des approches communes doivent être mises en œuvre pour réaliser des progrès réels à l'échelle du secteur. L'initiative devrait émaner des gouvernements et des grandes entreprises du chocolat et du cacao.

L'approche actuelle – avec une multitude de stratégies différentes et des centaines de projets – ne sera pas fructueuse, surtout dans la mesure où aucun effort n'est fait pour remettre en question les enjeux fondamentaux du pouvoir et de l'économie politique. Un sentiment d'urgence renouvelé doit s'accompagner d'une harmonisation et d'une action à la mesure des défis à relever.

Recommandations principales

À l'attention des entreprises

- S'engager à assurer un revenu vital aux planteurs·teuses. Inclure non seulement des objectifs de productivité, mais aussi mettre en œuvre une stratégie de prix. Le cas échéant, payer unilatéralement un prix à la production plus élevé jusqu'à ce que des solutions structurelles aient été trouvées.

- Faire du revenu net l'indicateur de performance clé de tout programme de développement durable.

- Concevoir et mettre en œuvre des CLMRS pour couvrir l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement avec un échéancier précis.

- Publier régulièrement des données sur les moyens de subsistance des exploitants, les droits de l'homme et les résultats des projets.

À l'attention des organismes de normalisation volontaire

- Faire du revenu vital – et des conséquences qui en découlent sur les prix – une exigence clé.

- Analyser les possibilités d'imposer le devoir de vigilance en matière de respect des droits humains dans le cadre des codes de conduite des négociants.

À l'attention des gouvernements des pays consommateurs de cacao

- Introduire le devoir de vigilance en matière de respect des droits humains par le biais de cadres réglementaires obligatoires tant dans les pays consommateurs qu'à l'échelle mondiale.

- Rendre obligatoire la publication des données pour les projets (co)financés par l'État.

- Faciliter le débat et l'action concrète sur la concentration massive du marché et les déséquilibres de pouvoir qui en résultent, en particulier en ce qui concerne la position des petits exploitants.

- Examiner et trouver des solutions dans les cas où les lois sur la concurrence existantes entravent la durabilité, en particulier en ce qui concerne les politiques de prix équitables.

- Soutenir et collaborer avec l'industrie et les gouvernements producteurs pour définir et exiger des niveaux de revenus minimums vitaux.

À l'attention des gouvernements des pays producteurs de cacao

- Élaborer et mettre en œuvre des politiques agricoles nationales intégrées, en aidant les planteurs·teuses à se diversifier et à appliquer de bonnes pratiques agricoles.

- Accroître la transparence et la responsabilisation en matière de dépenses et d'efforts.

- Améliorer l'infrastructure rurale, y compris les routes, les écoles et les soins de santé.

- Harmoniser les politiques cacaoyères aux niveaux régional et mondial afin d'éviter de nouvelles productions excédentaires.

- Mettre en œuvre et faire respecter la protection des forêts restantes ainsi que le reboisement des zones déboisées illégalement, tout en assurant la protection des droits de l'homme, y compris des planteurs·teuses qui travaillent dans des zones classées.

- Concevoir et mettre en œuvre des systèmes devoir de vigilance et de surveillance adéquate en s'appuyant sur les leçons tirées des CLRMS, pour que la mise en œuvre des interventions préventives soit adaptée à l'envergure du défi.

À l'attention de toutes les parties prenantes

- Passer des exigences volontaires à des exigences obligatoires, en matière de droits de l'homme ainsi qu'en matière de transparence et de responsabilité.

- S'engager à l'échelle du secteur en faveur d'un revenu vital.

- Développer des mécanismes de transparence et de responsabilité au niveau mondial, dans les pays producteurs de cacao, dans les chaînes d'approvisionnement, et au niveau des exploitations.

- Développer des outils pour partager le fardeau de la volatilité des prix (par exemple avec des primes flexibles, la gestion de l'offre et des contrats à long terme entre les producteurs·trices /coopératives et les entreprises de cacao et de chocolat).

- S'engager en faveur d'un moratoire mondial sur la déforestation. Inclure l'agroforesterie et le reboisement comme stratégies clés.

- S'engager avec un sentiment d'urgence renouvelé et accru à intensifier les efforts pour qu'ils soient à la mesure du problème, en se concentrant sur les planteurs·teuses difficiles à atteindre. Mettre en œuvre des changements non seulement au niveau technique, mais aussi au niveau du pouvoir et de l'économie politique.

Explications
Colophon
Notes

Explication des chiffres et des tableaux

Ampleur des efforts comparée à l'ampleur du problème (page 6)
Cocoa Action et Fairtrade ont rendu publiques les données publiées dans cette infographie. L'Initiative internationale sur le cacao a gracieusement fourni ses données. Les auteurs du baromètre ne veulent pas laisser entendre que ces organisations font un travail insuffisant, mais simplement que l'ampleur des interventions choisies par l'ensemble de la filière est éclipsée par l'ampleur des enjeux.

Déforestation (page 20)
Consommation de cacao dans l'Union européenne : 1,9 million de tonnes
500 kg par hectare * 1,9 million de tonnes = 3,8 millions d'hectares
3,8 millions d'hectares = 38 000 km² = plus que la superficie des Pays-Bas

Croissance de la production de cacao (page 35)
La production moyenne de cacao ivoirien pour les campagnes 2010-11, 2011-12, 2012-13, 2013-14, 2014-15 et 2015-16 a été d'environ 1 600 000 tonnes métriques (t). La production de cacao en 2016-17 et 2017-18 est d'environ 2 000 000 t, soit une augmentation d'environ 400 000 t. (Bulletins trimestriels de l'ICCO)

La production excédentaire en 2016-17 était d'environ 300 000 t, selon le Bulletin trimestriel de l'ICCO, Volume XLIV no 1, page 50, tableau 1.

Tonnages certification (page 41)
Données gracieusement fournies par UTZ, Rainforest Alliance et Fairtrade.

Tonnages entreprises (page 45)
Données gracieusement fournies par les entreprises.

Colophon

Citation : Fountain, A.C.et Hütz-Adams, F. (2018) Baromètre du cacao 2018
Texte : Antonie Fountain (VOICE Network), Friedel Hütz-Adams (Südwind Institut)

Contributeurs supplémentaires : Caroline Chen et Todd Larsen (Green America), Sjoerd Panhuijsen (Hivos), Evelyn Bahn et Johannes Schorling (Inkota Netzwerk), Judy Gearhart (International Labor Rights Forum), Corrie Roeper (Mondiaal FNV), Bart van Besien (Oxfam Wereldwinkels), Silvie Lang et Thomas Braunschweig (Public Eye), Boukje Theeuwes et Bram Verkerke (Solidaridad), Fuzz Kitto et Carolyn Kitto (STOP THE TRAFFIK), Mark Wijne (UNICEF Netherlands)

Conception : Tegenwind, Roelant Meijer, Utrecht
Impression : Drukkerij Mostert, Leiden

Nous apprécions les efforts déployés par les entreprises et les organismes de normalisation pour répondre à nos questionnaires, et remercions les nombreuses personnes qui ont répondu aux documents de consultation et ainsi permis l'élaboration du Baromètre du cacao 2018.

Le contenu et les opinions exprimées dans cette publication n'engagent que ses auteurs.

Le Baromètre du cacao 2018 se base sur des données accessibles au public ainsi que sur les informations officieuses fournies aux auteurs. Les auteurs acceptent volontiers toute correction aux données fournies et invitent tous les acteurs du secteur cacaoyer à être beaucoup plus ouverts aux données disponibles sur les principaux défis auxquels le secteur est confronté.

Droit d'auteur
Le Baromètre du cacao 2018 est disponible en téléchargement numérique. Il en va de même pour les infographies séparées utilisées dans ce document. Nous encourageons l'utilisation de ces données dans d'autres publications, à condition qu'elles soient référencées comme il se doit.

Licence Creative Commons Attribution-ShareAlike 4.0 International (licence libre copyleft)

Organisations participantes

ABVV-FGTB/Horval (Belgique) *
FNV (Pays-Bas) *
Green America (États-Unis) *
Hivos (Pays-Bas)
Inkota Netzwerk (Allemagne) *
International Labor Rights Forum (États-Unis)
Mondiaal FNV (Pays-Bas)
Oxfam America (États-Unis)
Oxfam Novib (Pays-Bas) *
Oxfam Wereldwinkels (Belgique) *
Public Eye (Suisse) *
Solidaridad (Pays-Bas)
Stop The Traffik (Australie/Pays-Bas) *
Südwind Institut (Allemagne) *
VOICE Network (Mondial)
* Membres du réseau VOICE Network

Contact

www.cocoabarometer.org
Les demandes d'informations peuvent être adressées à :
Antonie Fountain, directeur général de VOICE Network
antonie@voicenetwork.eu

Avec le soutien financier de:

Belgique
partenaire du développement

Notes de fin d'ouvrage

1 ICCO (2018) : Quarterly Bulletin of Cocoa Statistics Volume XLIV No. 1, Cocoa Year 2017/18, Londres

2 Verein der am Rohkakaohandel beteiligten Firmen e.V. [Ed.] (2016) : Geschäftsbericht 2015/2016. Autres sources : communication avec les participants au marché

3 ICCO (2018) : Quarterly Bulletin of Cocoa Statistics Volume XLIV No. 1, Cocoa Year 2017/18, Londres

4 N'Kalô 2018 : Bulletin sur le Marché du Cacao. 5 mars 2018 - Numéro 1 - www.nkalo.com Autres sources : communication avec les participants au marché

5 ICCO (2018) : Quarterly Bulletin of Cocoa Statistics Volume XLIV No. 1, Cocoa Year 2017/18, Londres

6 Catherine Bonjean, Jean-François Brun. Price Transmission in the Cocoa-Cholate Chain. CERDI, Université d'Auvergne, 2007

7 Barry Callebaut's CEO highlighted the boost to margins from the "collapse" of bean prices. AgriMoney. 2017. [EN LIGNE] Disponible à l'adresse : http://www.agrimoney.com/news/barry-callebaut-shares-hit-all-time-high-as-cocoa-price-dip-helps-profits--10628.html

8 FLA 2015 : 17-19

9 Andrea Rusman, Reinier de Adelhart Toorop, Jelmer de Boer, Adria de Groot Ruiz. Cocoa Farmer Income. The household income of cocoa farmers in Côte d'Ivoire and strategies for improvement. True Price/Fairtrade, avril 2018 https://www.fairtrade.net/fileadmin/user_upload/content/2009/resources/2018-04_Report_Fairtrade_Cocoa_Farmer_Income.pdf

10 Nestlé & International Cocoa Initiative, Nestlé Cocoa Plan Tackling Child Labour Report 2017, https://www.nestlecocoaplanreport.com/sites/default/files/2017-10/NestleCocoaPlanReport2017_EN_0.pdf

11 Chocolate's Dark Secret, Mighty Earth, 2017. http://www.mightyearth.org/wp-content/uploads/2017/09/chocolates_dark_secret_english_web.pdf

12 Bitty, E. Anderson et al. (Gonedele, Sery Bi / Koffi Bene, Jean-Claude / Kouassi, Philippe K. / McGraw, W. Scott) (2015) : Cocoa farming and primate extirpation inside Côte d'Ivoire's protected areas. Tropical Conservation Science Vol.8 (1), pp. 95-113. www.tropicalconservationscience.org
EUREDD Facility (non daté) : Côte d'Ivoire, URL : http://www.euredd.efi.int/CotedIvoire

13 Bitty et al. 2015 : 99-102, Ministère des Eaux et Forêts (2015) : “Les rendez-vous du gouvernement. Le nouveau code forestier: Enjeux et Perspectives pour une gestion durable du patrimoine forestier ivoirien“ http://www.gouv.ci/doc/PROPOS_LIMINAIRES_CICG_2 %20verminef.pdf

14 HRW (Human Rights Watch (2016) : Côte d’Ivoire : Arbitrary Evictions in Protected Forests, June 13, 2016 : URL: https://www.hrw.org/news/2016/06/13/Côte-dIvôire-arbitrary-evictions-protected-forests

15 Camargo, Marisa / Nhantumbo, Isilda (2016) : Towards sustainable chocolate: Greening the cocoa supply chain, IIED, Londres

16 Kroeger, Alan et al. (Bakhtary, Haseebullah / Haupt, Franziska / Streck, Charlotte) (2017) : Eliminating Deforestation from the Cocoa Supply Chain, mars 2017

17 Asamoah, Mercy / Owusu-Ansah, Frank (2017) : Report on Land Tenure & Cocoa Production in Ghana. A CRIG/WCF Collaborative Survey, février 2017, p. 7

18 Wessel, Marius / Quist-Wessel, P.M. Foluke (2015) : Cocoa production in West Africa, a review and analysis of recent developments, in: NJAS - Wageningen Journal of Life Sciences 74–75 (2015) 1–7, p. 5

19 Schroth, Götz et al. (Läderach Peter / Martinez-Valle, Armando Isaac / Bunn, Christian / Jassogne, Laurence) (2016) : Vulnerability to climate change of cocoa in West Africa: Patterns, opportunities and limits to adaptation, in Science of the Total Environment 556 (2016) 231–241

20 http://www.climatecentral.org/news/how-warming-could-impact-your-easter-chocolate-21356

21 Ghana Web http://bit.ly/2gluds9

22 https://www.hrw.org/news/2016/09/15/human-cost-environmental-protection-Cote-dIvoire

23 GIZ 2012 : Forum Nachhaltiger Kakao, Deutschland (note conceptuelle)

24 Balineau, Gaëlle / Bernath, Safia / Pahuatini, Vaihei (2017) : Cocoa farmers’ agricultural practices and livelihoods in Côte d’Ivoire. Insights from cocoa farmers and community baseline surveys conducted by Barry Callebaut between 2013 and 2015

25 Foundjem-Tita, Divine et al. (Donovan, Jason / Stoian, Dietmar / Degrande, Ann) (2016) : Baseline for Assessing the Impact of Fairtrade Certification on Cocoa Farmers and Cooperatives in Ghana. Nairobi. World Agroforestry Centre

26 Kroeger, Alan et al. (Bakhtary, Haseebullah / Haupt, Franziska / Streck, Charlotte) (2017) : Eliminating Deforestation from the Cocoa Supply Chain, mars 2017

27 Ingram, Verina et al. (Waarts, Yuca / Ge, Lan / van Vugt, Simone / Wegner, Lucia / Puister-Jansen, Linda / Ruf, Francois / Tanoh, Roger) (2014) : Impact of UTZ Certification of cocoa in Ivory Coast Assessment framework and baseline. LEI Wageningen UR. La Haye

28 Waarts, Yuca et al. (Ingram, Verina / Linderhof, Vincent / Puister-Jansen, Linda / van Rijn, Fedes / Aryeetey, Richmond) (2015): Impact of UTZ certification on cocoa producers in Ghana, 2011 to 2014, LEI Wageningen UR, La Haye, 2015

29 Andrea Rusman, Reinier de Adelhart Toorop, Jelmer de Boer, Adria de Groot Ruiz. Cocoa Farmer Income. The household income of cocoa farmers in Côte d'Ivoire and strategies for improvement. True Price/Fairtrade, avril 2018. https://www.fairtrade.net/fileadmin/user_upload/content/2009/resources/2018-04_Report_Fairtrade_Cocoa_Farmer_Income.pdf

30 Résultats préliminaires de l'étude à venir du KIT

31 Matthess, Annemarie 2017 : courriel adressé à Friedel Hütz-Adams, 26/07/2017. Données basées sur les enquêtes et le projet „Sustainable Smallholder Agribusiness in Western and Central Africa - SSAB" de la GIZ

32 Como Consult 2016 : Baseline Report. Pro Planteures – Baseline / Côte d'Ivoire

33 Girardin et al. 2004. "Opportunities and limiting factors of intensive vegetable farming in malaria endemic Côte d'Ivoire." Acta Tropica

34 Kolavalli, Shashi / Vigneri, Marcella 2017 : The Cocoa Coast. The Board-Managed Cocoa Sector in Ghana

35 ICI (International Cocoa Initiative) 2016 : Researching the Impact of Increased Cocoa Yields onthe Labour Market and Child Labour Risk in Ghana and Côte d'Ivoire. ICI Labour Market Research Study. Researchers: Marcella Vigneri and Renata Serra, with Ana Lucia Cardenas, URL : http://www.cocoainitiative.org/wp-content/uploads/2016/12/market_research_full_web.pdf

36 (ICCO 2018 ; LMC 2018)

37 Oomes, Tieben, p.11, p.76 Il est important de noter que ce rapport a été publié avant la baisse des prix. C'est devenu encore plus urgent depuis

38 LMC 2018 : Cocoa: the global market Outlook for beans, butter, liquor & powder 2018 Brochure

39 Fairtrade 2017 : courriel de Johanna Schmidt, responsable de la chaîne d'approvisionnement Fairtrade Deutschland, adressé à Friedel Hütz-Adams 07/06/2017. UTZ (2017) : Cocoa Statistics Report 2016. https://utz.org/wp-content/uploads/2017/05/170515-COCOA-Statistics-Report-External-Version.pdf

40 Niek Koning, Muriel Calo, Roel Jongeneel. Fair Trade in Tropical Crops is Possible. International Commodity Agreements Revisited. North-South discussion paper no 3, Wageningen UR, 2004

www.cocoabarometer.org